Chonas l'Amballan

Chonarin 2024

Sommaire

1 **Editorial**

Les Commissions Communales

2-3-4 Le Personnel communal - Finances
5-6 Urbanisme
7 Voirie/Bâtiments/Réseaux
8-9 Ecole
10-11 Conseil Municipal d'Enfants
12-13-14 Culture/Communication Vie Associative - célébrations
15 CCAS
16-17 Bibliothèque

18-19 **La Vie Locale**
Saluant Animations- Gerbey

20 **Vienne Condrieu Agglomération**

21 **Syndicat Intercommunal**

Les Associations

22 à 25 ACL
26-27 US 2 Vallons
28 Judo
29 Tennis
30-31 Boules
32 KRAV MAGA
33 Club Automne de la Vie
34-35 Comité des Fêtes
36 APE
37 Saint Vincent
38 CLM 7 Laux
39 La Note Bleue
40 Refuge de Gerbey - Grain de Sel
41 La Muse Champêtre - ACCA
42 La Paroisse

43 **Etat Civil**

44 **Calendrier des Fêtes**

45 **Vie Pratique**

Nous remercions tous les annonceurs qui participent
aimablement à la parution de notre bulletin municipal et nous vous remercions de leur réserver vos achats.
Nous remercions également les associations qui participent à l'information de tous par les articles qu'elles écrivent.

Le Chonarin N°47

Directeur de la publication : Jean Proença • Rédaction : Commission Communication,
Conception et impression : Eric Trouillet 06 50 23 24 27

Le Mot du Maire

Chères Chonarines,
Chers Chonarins,

Je suis heureux de vous présenter ce bulletin municipal 2024.
Notre Conseil Municipal a toujours souhaité et oeuvré pour que ce magazine puisse être l'expression de nos forces vives, celles de nos associations, et de l'action communale.

Commençons par retracer l'année 2023 qui vient de s'écouler,

- Les travaux de réhabilitation de la Mairie et de la Bibliothèque constituent la partie la plus importante de ce qui a été réalisé en 2023. On nous prédit une réintégration dans nos locaux refaits à neuf, en mars ou avril 2024 .
- Deux ralentisseurs ont été réalisés chemin de l'Amballan .
- Le 3e commerce, un café restaurant, dépôt de pain, viennoiseries et presse, a ouvert ses portes chemin de l'église.
- La réfection des terrains de tennis a été réalisée, conjointement avec la commune de St Prim, via le Syndicat Intercommunal.
- Nous avons rajouté des illuminations supplémentaires pour les fêtes de fin d'année, chemin de l'église, afin de mettre en valeur nos nouveaux commerces.

Une année, vécue au rythme de nombreuses manifestations estivales et autres. Un grand merci aux associations locales organisatrices de ces moments de partage et de convivialité, ainsi qu'aux élus et bénévoles ayant contribué à leur réussite.
Je félicite également pour leur élection, les élèves du nouveau Conseil Municipal des enfants.

En ce qui concerne 2024, il est prévu :

La commune a acquis aux enchères les murs commerciaux de l'ancien « primeur » se situant dans la continuité des 4 commerces existants rue de l'église. Il est prévu, dans ces nouveaux locaux, après travaux, de les diviser en deux et d'agrandir ainsi le café restaurant existant dans la première partie, et de créer une nouvelle activité dans la 2e partie.
Je ne peux que vous encourager à soutenir nos commerçants, artisans en fréquentant leurs établissements à proximité de chez vous.

- Des travaux de voirie sur l'ensemble de l'allée des Muriers, qui avait bien souffert lors de l'enfouissement des canalisations d'eau réalisé en 2022 .
- Reprendre petit à petit le mur de clôture en pisé du cimetière. Nous avons sollicité une entreprise spécialisée qui nous a conseillé de le refaire par étapes espacées sur plusieurs années .
- Une augmentation tout à fait raisonnable est envisagée sur le taux communal de le taxe foncière .
- Par un décret publié au journal officiel, le gouvernement rend obligatoire l'adressage pour les communes : (dénommer et numéroter chaque rue, chemin ou lotissement). C'est une obligation qui facilitera notamment la rapidité d'éventuelles interventions des secours et l'acheminement du courrier.

Je souhaite également la bienvenue à tous les nouveaux habitants qui s'installent sur notre village.
J'espère qu'ils auront à coeur de s'adapter et qu'ils auront envie de s'impliquer avec nous pour faire vivre et avancer notre commune.

L'équipe municipale, le conseil Municipal d'enfants et l'ensemble du personnel communal se joignent à moi pour souhaiter, à vous et vos proches, une année de joies, de rires, de santé et de réussite dans tous les projets qui vous tiennent à coeur.

Jean PROENÇA

Le Personnel Communal

Finances et Economie

Jean-Pierre MATHIEU
Adjoint aux Finances

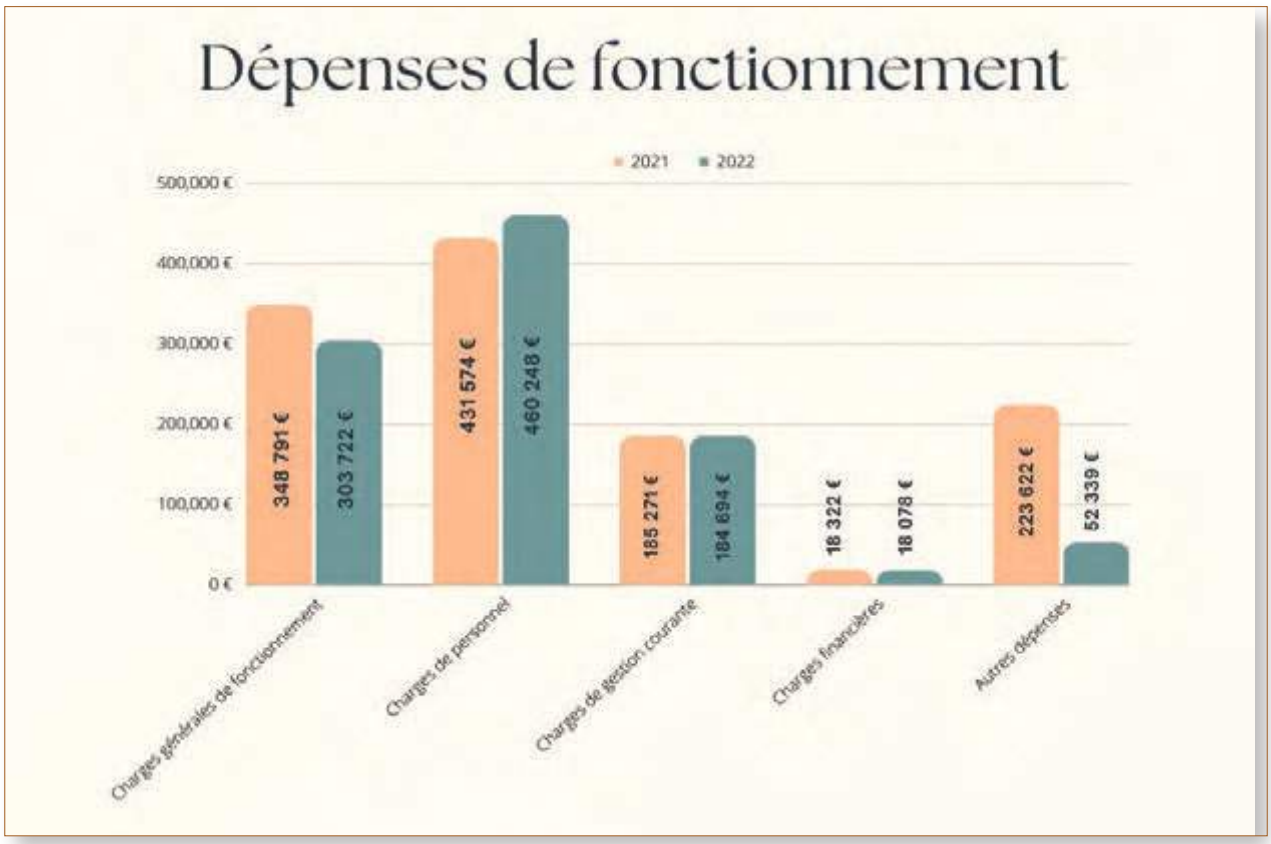

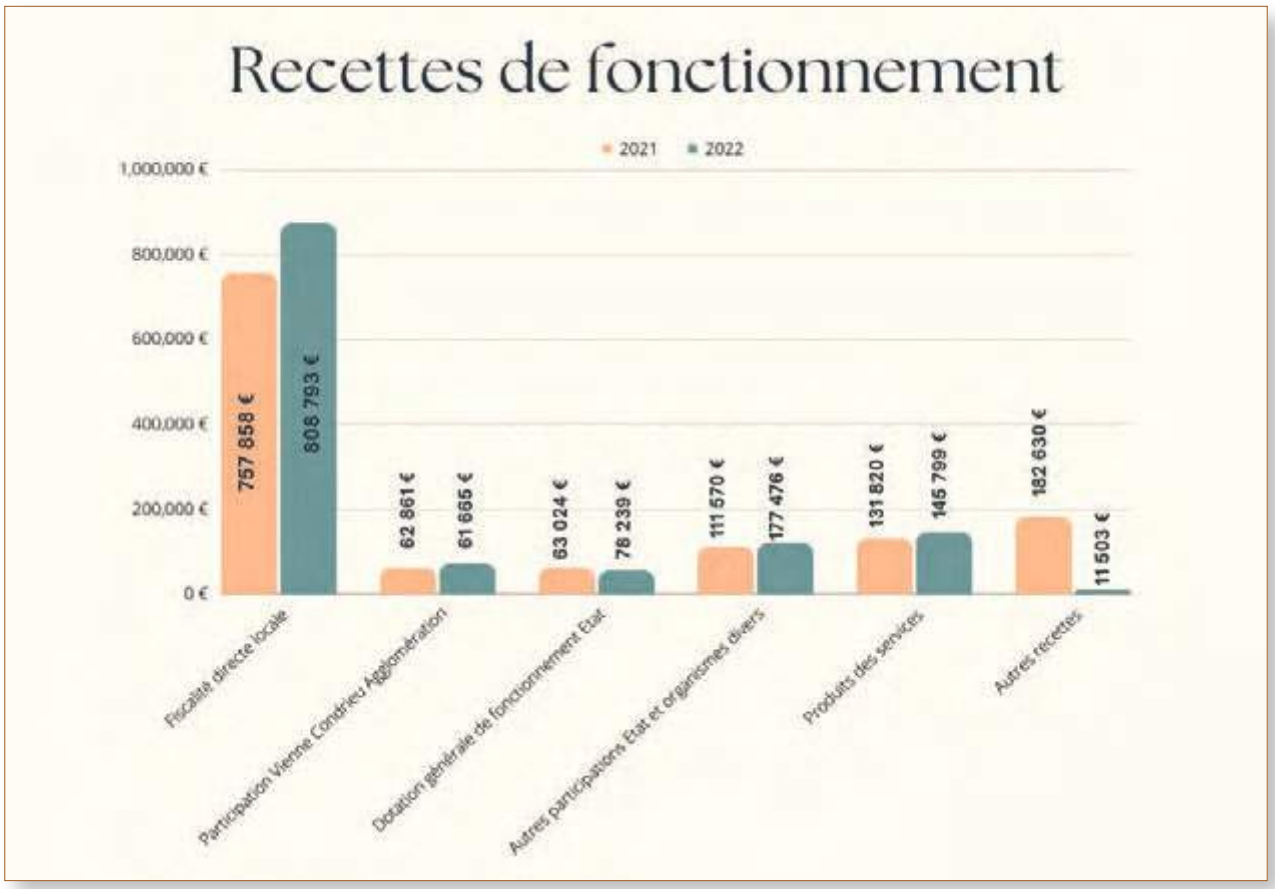

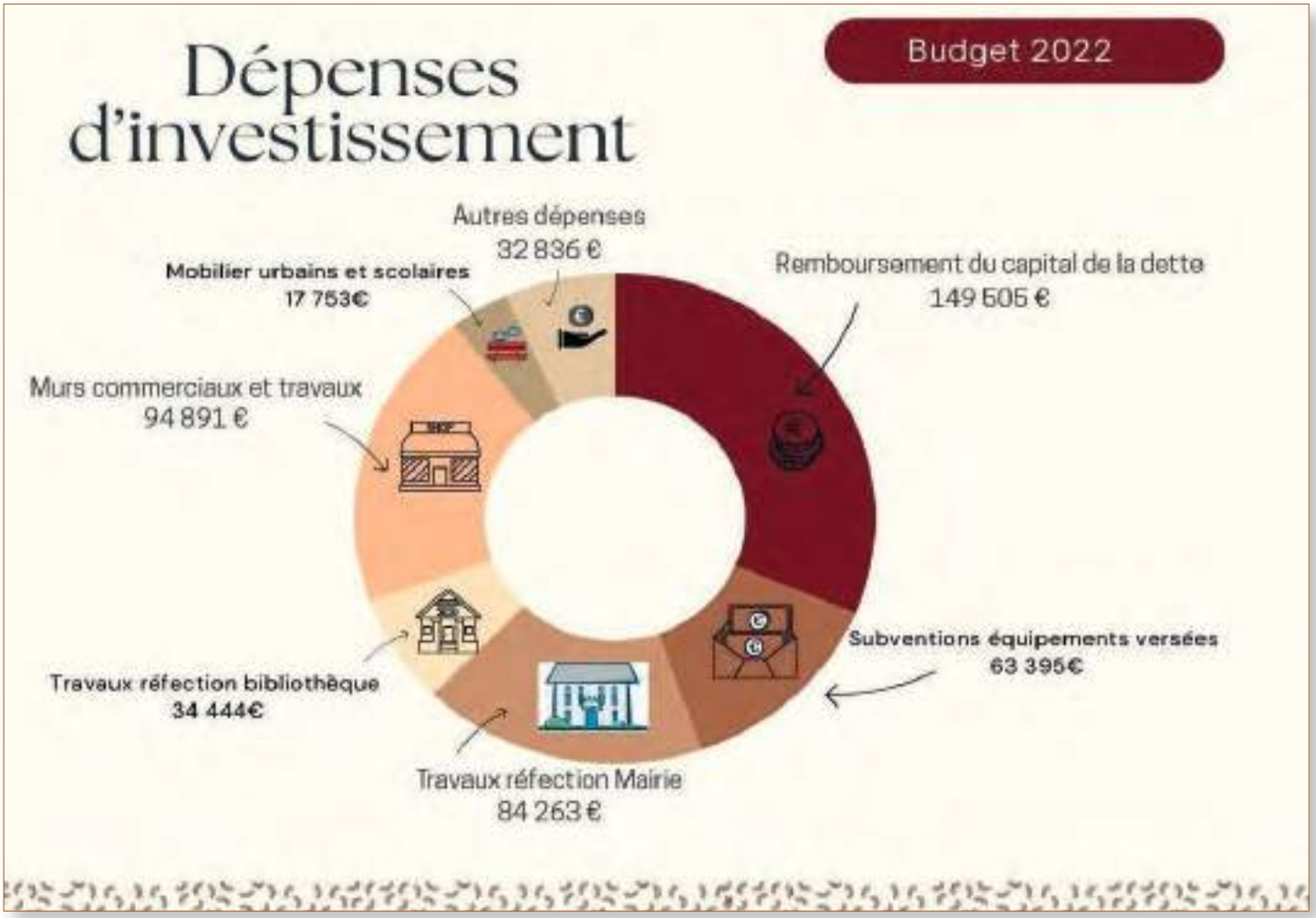

Economie et Commerces

Ça y est un troisième local a été créé et a vu le jour chemin de l'église en 2023.
En effet, depuis le 24 avril dernier le café restaurant « la Bonne Heure » a ouvert ses portes et il était important que ce lieu conviviale ait une existence dans notre village.

Jean-Jacques PLASSON
Adjoint à l'urbanisme

Urbanisme

Dossiers traités au cours de l'année 2023 :

Sur 43 demandes préalables de travaux déposées, 34 ont reçu un avis favorable :

- 17 pose de panneaux photovoltaïques • 7 piscines
- 2 abris de jardins • 2 murs de clôtures
- 1 pergola • 1 velux
- 1 création d'une baie vitrée • 1 ravalement de façade
- 1 car-port
- 2 permis d'aménager
- 11 permis de construire, dont 8 maisons individuelles (3 dans le lotissement de Grange Haute) les 5 autres étant répartis sur la commune

A noter pour l'année 2023 une baisse du nombre de permis de construire déposés pour les maisons individuelles, ainsi que plusieurs projets qui n'ont pu aboutir.
Cette tendance est plutôt générale sur l'ensemble du territoire.

Il y a un peu plus d'un an démarrait l'aménagement de l'OAP située chemin de Jacquemardière.
Aujourd'hui, l'ensemble des terrains mis à la vente a été acquis. Certains lots sont encore en construction et d'autres complètement terminés et habités.
Les six logements sociaux intégrés dans cette opération sont en cours d'achèvement et devraient être attribués au premier semestre 2024.
La réception des voiries, parkings ainsi que la conformité des réseaux ont été faites le 4 décembre 2023.

Vue partielle du lotissement de Grange Haute avec les nouvelles maisons

Vue des 6 logements sociaux

RAPPEL !

Depuis le 1er janvier 2022 vous devez effectuer vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Vous pouvez y déposer vos demandes de façons dématérialisée et les suivre.

Je souhaite réaliser des travaux

Construction ou extension d'une maison, ravalement de façade, construction d'un abri de jardin, changement de fenêtres, pose d'une clôture ou de panneaux solaires...

Avant d'entreprendre ces travaux, je dois demander une autorisation d'urbanisme à ma commune.

Depuis le 1er janvier 2022

Depuis le 1er janvier 2022, si mes travaux se situent dans l'une des 30 communes de l'Agglo, je peux déposer mes demandes d'autorisation d'urbanisme de façon dématérialisée, sur un site web appelé **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme** (GNAU), accessible depuis le site internet de ma commune, celui de Vienne Condrieu Agglomération ou à l'adresse :

https://gnau-dia.vienne-condrieu-agglomeration.fr/gnau/#/

Le GNAU est un service en ligne qui permet, sans se déplacer en mairie, de déposer et de suivre ses demandes d'urbanisme : permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclaration préalable ou encore certificat d'urbanisme.

Important

Ma commune reste mon interlocuteur privilégié pour m'informer des règles applicables à mon projet et pour m'aider, si nécessaire, dans ma démarche.

La dématérialisation, c'est quoi ?

C'est le fait de ne plus gérer de dossiers papier. Toutes les formalités et les échanges se font via internet.

La dématérialisation, c'est bien ?

- Un service totalement sécurisé, accessible en ligne, à tout moment et où que vous soyez
- Une aide en ligne au moment de la saisie et de la constitution du dossier, minimisant les risques d'erreurs et rendant le processus plus fluide
- Un suivi d'avancement de dossier en temps réel et des échanges simplifiés avec l'administration : les demandes d'information et de pièces complémentaires peuvent se faire en ligne
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin d'imprimer dossiers et pièces exigés en plusieurs exemplaires, plus besoin d'affranchissement...

  De plus, on fait un geste pour l'environnement.

La dématérialisation, c'est facile ?

Saisir une demande d'autorisation d'urbanisme **est très simple** : il suffit de créer un compte sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme de Vienne Condrieu Agglomération, de remplir en ligne les formulaires CERFA et de joindre les documents nécessaires à l'instruction du dossier.

Après dépôt, un accusé d'enregistrement électronique est émis, suivi d'un accusé de réception du dossier.

Urbanisme

Le PLUI, c'est parti !

Depuis décembre 2022 les élus de Vienne-Condrieu-Agglomération ont délibéré pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Ce PLUI concernera les trente communes du territoire de Vienne-Condrieu-Agglomération soit 93000 habitants.

Ce document devra être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale des Rives du Rhône (SCOT), le Programme Local de l'Habitat (PLH), le Plan de Mobilité (PDM) et prendre en compte le Plan Air Energie Climat Territorial (PCAET).
En attendant son élaboration prévue pour 2026, ce sont les PLU communaux qui restent applicables.

Depuis plusieurs mois des COPIL (comités de pilotage) ont été mis en place avec les élus de Vienne Condrieu Agglomération, et des réunions de commission et inter-commission ont eu lieu avec le bureau d'étude choisi, afin d'élaborer un premier diagnostic du territoire et ensuite sur chaque commune.

Vous trouverez toutes les informations complémentaires au fur et à mesure de l'avancement du projet sur le site de Vienne-Condrieu-Agglomération.

Gérard GUIGUE
Adjoint à la Voirie

La Commission Voirie/Bâtiments/Réseaux

La commission voirie, ainsi que les employés communaux, vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
2023 aura été pour la commune une année de transition, la réception de la mairie ne se faisant qu'au 1er trimestre 2024.
Toutefois, il convient de souligner des travaux d'embellissement et de réfection des peintures des lampadaires situés en bordure du château.

Deux ralentisseurs ont été réalisés chemin de l'Amballan afin de réduire la vitesse excessive de certains automobilistes.

Un diagnostic effectué par l'Office National des Forêts, sur tous les arbres de notre parc de jeux, a révélé que certains représentaient un danger de par leur fragilité et ont dû être abattus afin de préserver la sécurité des visiteurs.

Nous en avons, entretemps, replanté quelques-uns.

Afin de mettre en valeur nos commerces, chemin de l'Eglise, nous avons investi et rajouté dans cette rue des illuminations supplémentaires pour les fêtes de fin d'année.

Le caniveau au centre du chemin de l'Eglise sera réhabilité au début de l'année prochaine. Les interventions faites en décembre ne sont que provisoires, cette réfection sera entièrement prise en charge par Vienne-Condrieu-Agglomération.

Le programme pour 2024 sera plus conséquent avec la reprise de l'enrobé sur la partie haute de l'allée des Muriers. Toujours en 2024, il est également prévu des travaux d'enrobé et de sécurisation sur le quartier de Gerbey, dans le secteur maraicher et fruitier.

Nous essayons de tenir nos promesses faites en 2020. Il nous reste encore 2 ans pour réaliser le chemin de la Colombette et le chemin des Grandes Bruyères, vers le château d'Eau. Nous devrions satisfaire nos administrés.

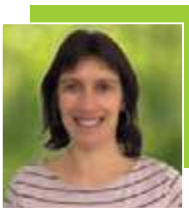

Christelle RIVOIRE
Adjointe aux Affaires Scolaires

Commission Ecole

Cette année, nous avons mis en place une animation football, les jeudis pendant le temps de cantine.

Un tournoi a été organisé le 1er Juin au stade par Léa SALGUEIRO responsable du périscolaire et Lucile ASSADAS responsable technique de l'US 2 VALLONS.

Après un petit pique-nique, plusieurs équipes ont pu participer à un match. Des récompenses ont été offertes à tous les joueurs.

Aux vacances d'été, nous avons eu le départ de Fabienne ARONDEAU, enseignante dans la classe de CE1-CE2 depuis de nombreuses années.

Selon sa volonté, elle est partie dans une école à Roussillon pour enseigner dans une classe de Maternelle. Elle a été remplacée à la rentrée de Septembre par Julien JUVENET qui avait déjà enseigné à l'école de Chonas l'Amballan.

Enfin, suite à l'augmentation du prix des repas de cantine par notre prestataire et à l'augmentation du coût de l'énergie, nous avons décidé d'augmenter les tarifs de cantine et du périscolaire à partir du 1er Novembre 2023.

Je respecte, tu respectes, elle/ il respecte…. à l'école Victoire Daubié…

L'année scolaire 2022-23 a été riche en actions, projets et sorties diverses et variées. L'école a travaillé toute l'année sur le respect… respect envers l'autre et les autres, mais aussi envers notre environnement et la nature qui nous entoure.

Ainsi, toutes les classes ont été initiées à l'importance et à la nécessité du tri des déchets ; des sacs de tri ont été notamment mis en place dans l'école pour le papier et les emballages en plastique. Grâce à la communauté d'agglomération, certaines classes ont eu la chance de bénéficier d'intervenants qualifiés sur la question.

Les achats de matériels par l'école ont aussi été un peu adaptés pour des produits plus respectueux de l'environnement, occasionnant moins de déchets avec une plus grande part de matériels collectifs.

L'école s'est donc lancée modestement dans un fonctionnement prenant en compte le respect dû à notre environnement, les nécessités du recyclage des matières, de la transformation de notre mobilité et du respect et de la connaissance de tous les êtres vivants.

Dans l'optique de se déplacer moins en voiture et davantage à vélo, les élèves de 4 classes du CE1 au CM2 ont suivi pendant l'hiver une formation de 6 séances sur la maîtrise du vélo avec une sortie sur route réalisée au printemps. Certains ont appris à faire du vélo pendant que d'autres se sont perfectionnés et ont pris de l'assurance. Cette formation a beaucoup plu aux enfants, et malgré le froid parfois vif de l'hiver, ils ont apprécié les ateliers proposés et la bienveillance des adultes.

Les enfants de maternelle eux, se sont penchés sur l'observation et/ ou l'élevage des petites bêtes. Une sortie au Méandre des Oves a été l'occasion de découvrir les petites bêtes de la mare tandis que les plus jeunes sont partis à la recherche des petites bêtes vivant autour de l'école. Une animation a aussi eu lieu dans l'école sur les abeilles et les élèves de maternelle ont pu observer dans la classe la métamorphose des papillons de l'œuf à l'insecte volant. D'autres élèves, plus grands, sont allés en voyage scolaire au parc zoologique de St Martin la Plaine pour découvrir les félins et les primates.

L'école a participé au printemps au Challenge Mobilité organisé par l'AGEDEN Isère qui consistait pour les enfants (et parfois pour les parents) à se rendre à l'école avec un moyen de transport actif ou collectif… à pied, à vélo, à trottinette, en co-voiturage, … Le parking à vélos a été rempli pour la première fois et il a fallu agrandir le nombre de places pour la durée du challenge !

Un beau travail artistique a aussi été produit par la classe de CP-CE1 avec l'aide d'une illustratrice. La classe a écrit, illustré et édité un joli petit album, fruit d'un travail commun.

Enfin, nous avons vu à regret Mme Fabienne Arondeau quitter l'école de Chonas pour de nouvelles aventures dans une autre commune avec des tout-petits élèves de maternelle. Nous saluons encore une fois son dynamisme, sa gentillesse, ses idées innovantes, son écoute et sa disponibilité et nous lui souhaitons de passer de beaux moments dans sa nouvelle classe.

La nouvelle année scolaire a donc commencé, en septembre, par l'arrivée d'un nouvel enseignant, M. Julien JUVENET à qui nous souhaitons le meilleur à Chonas.

Merci à nos intervenants et à nos partenaires, dont l'APE (Association des Parents d'Elèves) et la commune de Chonas pour leur soutien dans la mise en œuvre de ces différents projets.

Nous espérons que cette année sera riche en acquisitions, émotions, expériences, sensations et bonheurs pour tous les enfants.

Les enseignants

PASSERAT TP
Terrassement - Réseaux - Voirie - Démolition
ZA de Louze - 38550 Auberives sur Varèze
09 88 51 18 09
Email : tppasserat@gmail.com

BOUCHARD Cédric
Menuiserie - Agencements
Fabrication sur-mesure : Cuisine et bains, dressing, Mobiliers, Pose de parquet, terrasse, ...
Menuiseries extérieures et intérieures,
Vous pensez, nous créons pour vous
Téléphone : 06 76 28 38 86
Messagerie : cedric.bouchard.ga@orange.fr
www.facebook.com › cedric.bouchard.129
ZA grand champs – 38121 CHONAS

Le Conseil Municipal d'Enfants

Le 21 Janvier 2023, nous sommes allés à l'atelier de menuiserie de Bernard Meunier à Pont-Evêque pour découvrir le métier de menuisier et confectionner une boite à idées et messages pour l'école.

Cette boite, destinée à recueillir les messages des enfants, a été installée sous le préau de l'école et inaugurée le 11 mars 2023.

Le 13 Mai, nous avons reconduit la matinée « Chonas Tout Propre ». Nous avons ramassé peu de déchets.
Chonas l'Amballan est une commune plutôt propre et bien entretenue.

Cette année, nous avons fait un concours du déchet le plus insolite.
Le gagnant a été un petit garçon prénommé Alessio qui a trouvé un enjoliveur de voiture.
Il a remporté un assortiment de bonbons et sa maman a reçu une suspension florale offerte par la pépinière La Serre à St-Romain-en-Gal.

Enfin, **en Septembre,** nous avons effectué une collecte pour le refuge de Gerbey. Pendant 3 vendredis (les 15, 22 et 29) une permanence pour récolter les dons a eu lieu sur la place du village de 16h30 à 18h30.
Un apport en mairie aux horaires d'ouverture était également possible.
Nous avons reçu beaucoup de dons que nous avons apportés le samedi 30 septembre au refuge où nous avons pu faire la visite du site pour la plus grande joie de nos jeunes élus.

Installation du nouveau Conseil Municipal d'Enfants

Le 7 Novembre 2023 a eu lieu l'élection du nouveau Conseil Municipal d'Enfants. 27 candidats se sont présentés. Nous avons eu une surprise puisque 2 candidates de CE2 sont arrivées ex-aequo avec 33 voix chacune.
Par conséquent, nous aurons 10 élus au lieu de 9 au cours de ce mandat qui s'achèvera au mois de Mars 2026.

Chloé MOREL

Maxence BERNARD

Andy SALGUEIRO

Nino GERVASONI

Colyne MICCICHE

Alice DROUIN

Léa CELARD

Elena COMBERNOUX

Béryl GIRAULT

Raphaël VRANKX

Les tout nouveaux élus avec le maire

Signalons l'absence de Léa CELARD sur la photo.

Journée d'élection à l'école

Culture/Communication Vie Associative

Marie-Rose SALOMON
Adjointe à la Communication et Culture

Nous avons commencé l'année 2023 avec la cérémonie des Vœux du maire le dimanche 8 janvier.
Ce fut la première depuis l'élection de notre conseil.
Et c'est avec une grande joie que nous l'avons organisée avec la présence du conseil municipal d'enfants à nos côtés.

Nous avons ainsi pu mettre à l'honneur les anciens combattants de notre village en leurs offrant la médaille de la commune pour leur indéfectible présence lors des multiples commémorations.

De droite à gauche : Noël Girardon, Jean-Louis Bonnet, Armand Sarzier et le regretté Maurice Philippon

Cette année 2023 a également été riche en événements culturels, festifs et sportifs. La plupart de ces manifestations ont pu avoir lieu avec le soutien du Comité des Fêtes et certaines avec des bénévoles de la commune, sans oublier bien sûr l'investissement des élus et de Vienne-Condrieu-Agglomération.

LE FESTIVAL DE L'HUMOUR

Il a eu lieu le jeudi 9 mars, où François Mallet a conjugué humour et thérapie.
Au cours de sa prestation « Heureux soient les fêlés » l'artiste raconte quelques tranches de vie pour un spectacle drôle et émouvant ; coup de cœur de la MJC de Vienne, lors du festival d'Avignon en 2022.
François Mallet est un jeune comédien lyonnais qui se moque autant de lui-même que du monde qui l'entoure, qui a été affectionné par le public.

LA FETE DE LA MUSIQUE

Traditionnellement organisée le 21 juin, en partenariat avec le Comité de Fête, elle est toujours très attendue par un public nombreux et conquis.

A travers ces 3 formations, Musicaded, la Muse Champêtre et The Grup, différents types de musique ont été interprétés pour le plus grand plaisir de tous.

CONCERT DANSE ET MUSIQUE CLASSIQUE

Ce spectacle musical et dansé, « Qu'ai-je donc ? » a été présenté dans la cour du château le 24 juin.
Il a été imaginé par Mathilde Cuissard, pianiste de 27 ans et mis en scène avec Léane Berthaud, tromboniste et danseuse, accompagnées dans le jeu de Lisa Puglisa-Verbeek, et de Jeanne Saint-Sardas
Le public, venu nombreux, a apprécié ce concert atypique, conçu pour « s'approcher au plus près de l'âme ».

CARAVAN'JAZZ et LUDOMOBILE - 7 JUILLET

Accompagnées par la Ludothéque de la MJC de Vienne, installée sous le peuplier blanc depuis la fin de l'après-midi, se sont enchainés les concerts, avec en première partie, la fanfare PV Brass Land, ensuite le groupe Captain Stambolov et pour finir la formation d'Elodie Mam's venue de Lyon.

Cette soirée a permis de réunir familles et amis, enfants et adultes, autour de ce moment festif.

Formation Elodie Mam's

L'espace jeux de la Ludothèque

FEU D'ARTIFICE - 13 JUILLET

Le public, venu nombreux, patientait à la buvette et se restaurait d'une paëlla proposée par Cœur de Village de St Prim et le Comité des Fêtes de Chonas en écoutant des variétés, avant la tombée de la nuit afin de profiter par la suite du feu d'artifice organisé par les deux communes.

La soirée s'est terminée en bal au son d'un D.J.

CINE ETE – 26 JUILLET

Cette année le Ciné Eté proposait le fils « Alibi.com 2 », qui a eu un succès au-delà de nos attentes puisqu'il a fallu rajouter des chaises jusqu'au début du film.

La nuit, particulièrement clémente ce jour-là, s'est remplie de rires de plusieurs générations, autant des petits que des grands.

COURSE DE L'ECUREUIL – 3 SEPTEMBRE

Pour la première année, Chonas a accueilli la course de l'Ecureuil, organisée par le Club Vienne d'Animation Cycliste (CVAC), en partenariat étroit avec Vienne-Condrieu-Agglomération.

Il s'agissait de la 33ème édition, avec une météo idéale et ayant pour cadre le centre du village. Une quinzaine de bénévoles du village, ainsi que des élus, et les agents techniques communaux ont complété l'équipe organisatrice composée d'une centaine de personnes, affectés à différentes tâches tout au long de la journée (inscriptions, parking, restauration, buvette etc…).

Près de 400 personnes ont participé à la journée, tant du côté des compétiteurs que du côté des randonneurs.

Départ et arrivée de la course

Bénévoles et élus

LES CELEBRATIONS

La commémoration de la journée nationale du souvenir du 19 mars 1962, s'est déroulée en présence de la population et des anciens combattants (Noël Girardon, Jean-Louis Bonnet et Armand Sarzier). Après la pose de la gerbe par le Maire accompagné d'un enfant de l'école, Emilie Ronzon de la Muse Champêtre a joué la sonnerie aux Morts.

Commémoration du 19 mars

Le 8 mai était célébré avec la participation de la Muse Champêtre, des Anciens Combattants et des jeunes conseillers munipaux d'enfants.

Commémoration du 8 mai

Le 11 novembre, nous avons eu l'honneur d'accueillir la préparation Militaire Marine de Vienne.

Cette préparation militaire marine de Vienne, centre «Amiral de Joybert» accueille des stagiaires âgés de 16 à 21 ans pendant un an de cycle de formation qui leur permet de découvrir la Marine Nationale, le monde maritime, les enjeux de défense et offre une formation militaire et marine.

Culture/Communication Vie Associative

Depuis 50 ans, le dispositif PMM fait rayonner la Marine Nationale sur le territoire avec plus de 80 centres et 3000 jeunes.

Nous avons également reçu les anciens combattants, les jeunes sapeurs-pompiers de Vienne ainsi que la Muse Champêtre.

A noter également la présence d'une partie du conseil municipal d'enfants, fraichement élu.

Nous avons vécu un émouvant moment lors du départ de notre conseillière municipale Céline Bernal-Vicente, au moment de la rémise de la médaille d'honneur de la commune, autour d'un buffet convivial le 25 juillet 2023.

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal ont remercié Céline pour tout le travail effectué depuis le début du mandat et lui souhaitent une pleine réussite dans sa nouvelle vie en Espagne.

Christine KOWALSKI
Conseillère déléguée au CCAS

CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Les téléalarmes :
A ce jour, 14 personnes adhèrent aux services de la téléalarme.

Visites terrain :
Les visites aux personnes qui pourraient être en difficultés, chez elles ou dans leur résidence EHPAD ou encore à l'hôpital, continuent par une équipe de bénévoles du CCAS.

Les logements sociaux :
Les nouveaux logements sociaux, quartier grange haute, devraient être livrés fin du deuxième trimestre (soit fin juin) et attribués au cours du deuxième semestre 2024.

Colis :
Seize colis double et vingt et un colis simple ont été préparés par « Les fruits du Mont Pillat » et livrés, par les membres du CCAS, pour les personnes de plus de soixante-quinze ans qui ne pouvaient pas venir au repas et qui souhaitaient un colis.

Prêt de matériel :
Pour les personnes qui en auraient le besoin, le CCAS de Chonas l'Amballan met à disposition un prêt de matériel médical d'occasion (ex : fauteuil roulant, fauteuil releveur électrique, déambulateur, table de lit, béquilles, etc…)

Pour cela, contacter le secrétariat de Mairie, au 04 74 58 81 48, pour informer de vos besoins et convenir d'un rendez-vous.

D'autre part, si vous souhaitez faire un don de matériel, en bon état, qui pourrait rendre service à une personne malade et/ou handicapée, n'hésitez pas à nous contacter au numéro cité ci-dessus.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Stéphanie MEUNIER, en tant que nouveau membre élu au CCAS, en septembre 2023.

Elle a remplacé Céline Bernal-Vicente, ayant démissionné pour raisons personnelles (déménagement en Espagne) et nous la remercions chaleureusement pour le travail accompli pendant trois ans.

Repas de fin d'année :
C'est dans une ambiance cabaret que le repas des aînés s'est déroulé, avec comme animatrice Anne-Sophie Roche, le samedi 17 décembre dernier.

Les cent cinq repas ont été préparés par « La nappe à carreaux » et ont été servis par les membres du CCAS .

La journée s'est déroulée dans la bonne humeur, et l'après-midi s'est passée en dansant.

BIBLIO THÈQUES
RÉSEAU TRENTE ET +
Chonas-l'Amballan

Entrez!

N'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque pour échanger,
découvrir nos collections, feuilleter des revues, vous reposer ...
Vous n'avez pas besoin d'être inscrit ou d'avoir une carte pour venir.
L'accès est libre et gratuit!

Avec la carte unique un seul abonnement pour 16 bibliothèques

Empruntez vos documents préférés! (livres, revues, DVD, CD ...)
La carte unique vous permet désormais de pouvoir accéder aux 16 bibliothèques du réseau. Vous pourrez emprunter et rendre les documents en tout point du réseau Trente et plus.

Avec la carte unique, il est possible de réserver des documents en ligne et vous les faire livrer dans la bibliothèque de votre choix.

L'abonnement donne également accès à des offres en ligne pour :
- les adultes (livres, musiques, films, formations, presse ...)
- et la jeunesse (cinéma, BD, musiques et histoires jeunesse) L'abonnement est gratuit pour les - de 26 ans.

Pour en savoir plus :
N'hésitez pas à vous rendre en bibliothèque ou sur le site : **https://www.trente-et-plus.fr/**

Les services de la bibliothèque

La bibliothèque vous accueille les mercredis matin, vendredis après-midi et samedis matin.

Les élèves des classes viennent également emprunter des livres et écouter des histoires tous les 15 jours.
Une fois par mois, Cocon de Soie nous accueille pour des temps de lecture des tout petits.

Pour les personnes à mobilité réduite, un service de prêt à domicile est mis en place. N'hésitez pas à nous solliciter.
Pour les amateurs de polars, la bibliothèque vous propose la sélection « gouttes de sang d'encre », qui vous permet de découvrir une sélection de 5 polars ainsi que les « bulles de sang d'encre », constituées de 5 BD adultes polars.

Vous pouvez également participer au prix « Rev'Nature » composé de 5 livres autour de thèmes qui, comme son nom l'indique, traitent de l'écologie, de l'environnement, de notre rapport à la nature.

Les futurs locaux

Le bâtiment se modernise afin de permettre une accessibilité à tous.

Nous avons hâte de pouvoir vous accueillir dans la nouvelle Bibliothèque !

En attendant, voici l'aperçu des bâtiments :

Les futurs locaux se trouvent à côté de la mairie.

Le rez-de-chaussée est prévu pour vous accueillir avec des espaces spécifiques dédiés aux collections adultes et jeunesse.

Projection d'aménagement intérieur du rez-de-chaussée

Une salle commune à la mairie et la bibliothèque nous accueillera pour des animations

A l'étage : une salle de travail interne pour la gestion administrative et technique.

Informations pratiques

Nos horaires :
Mercredi de 9h30 à 11h30
Vendredi de 15h30 à 17h30
Samedi de 9h30 à 11h30
Vacances scolaires
les mercredis de 9h30 à 11h30

N'hésitez pas à nous contacter
✆ 04 7 4 58 99 66
biblio@chonaslamballan.fr

L'équipe de la bibliothèque

Tous nos voeux pour cette nouvelle année

« SALUANT ANIMATIONS »

MISSION D'ANIMATION INTERCOMMUNALE
REVENTIN-VAUGRIS, CHONAS L'AMBALLAN, LES COTES D'AREY, SAINT PRIM

La mission d'animation est le résultat du partenariat entre quatre communes ayant la volonté de proposer des actions en direction de l'enfance et la jeunesse et la Fédération Léo Lagrange, association à but non lucratif d'éducation populaire.

La Mission d'animation propose :

Accueil de loisirs des vacances scolaires 3/11 ans - Ados :
- Hiver, printemps, automne à l'école de Chonas l'Amballan et Salle polyvalent Chonas/St Prim
- Juillet, 1ère et dernière semaine d'aout au gymnase de Reventin.

ADOS :
Les mêmes périodes au local ados des Cotes d'Arey

Accueil de loisirs des mercredis pour les 3/11 ans A l'école de SAINT PRIM

Soirée ados Projets jeunes

ACTIONS FAMILLES :
Spectacles conférences,
Sorties familles
Petit déjeuner parents/enfants
soirée thématique :
ex harcèlement, numérique ....

• Restauration
Les repas sont confectionnés par la cantine de Reventin-Vaugris

• Chiffres de l'année
Pour l'année 2023, c'est 437 enfants et ados différents issus de 294 familles principalement des 4 communes qui ont été accueillis dans le cadre des diverses propositions d'activités : l'accueil de loisirs, les nuitées, les camps, les soirées….

Mais plus particulièrement, c'est 98 enfants/ados issus de la commune de CHONAS L'AMBALLAN

• Le projet Educatif
4 objectifs éducatifs guident l'action de la mission d'animation sur l'ensemble des temps périscolaires et extra-scolaires :
- ➢ **Investir le temps libre pour grandir et s'émanciper**
- ➢ **Développer les capacités à penser le monde**
- ➢ **Eduquer et former tout au long de la vie**
- ➢ **Accompagner les initiatives et les projets**

• Le projet Pédagogique
Il sert de référence en permettant de donner du sens aux activités proposées et aux temps de la vie quotidienne au sein de l'accueil de loisirs.
Les objectifs pédagogiques généraux de la structure sont les suivants :
- ➢**Favoriser la socialisation**
- ➢**Sensibiliser l'enfant au respect de son environnement**
- ➢**Développer l'autonomie.**

Les objectifs opérationnels sont déclinés par secteur et par tranche d'âge avant chaque période de vacances

• Fonctionnement du secteur enfance 3/11 ans
L'accueil de loisirs est accessible en priorité aux enfants des quatre communes, Reventin, Les Cotes d'Arey, Chonas L'Amballan, Saint Prim. Le secteur enfance accueille un nombre maximum de 82 enfants par jour dont 32 enfants de moins de 6 ans. Le repas du midi ainsi que le goûter sont gérés par nos soins.
4 groupes d'âges sont composés pour permettre d'adapter au mieux les activités et le rythme de vie de chacun :
3/4 ans 5/6 ans 7/8 ans 9/10 ans.

• Fonctionnement du secteur Ados
L'Espace Ados (à partir de 11 ans collégiens) est accessible en priorité aux jeunes des quatre communes : Reventin, Les Cotes d'Arey, Chonas L'Amballan, Saint-Prim.
Le secteur Ados accueille un nombre maximum de 16 jeunes par jour. Le repas du midi ainsi que le goûter sont à la charge des familles, le tarif est fixé selon le quotient familial.

Un accueil est assuré dès 7h30 avec l'accueil enfance, sinon à partir de 9 h possibilité de prendre une navette au point de rendez-vous de chaque commune. Les parents peuvent venir récupérer leurs enfants à partir de 16h30 jusqu'à 18 h, à l'accueil enfance, ou comme le matin, les jeunes peuvent emprunter la navette

L'équipe

• Catherine Bonneton, responsable de la mission d'animation. Tel : 06 87 85 27 49
• Cyrielle Mansuy, directrice accueil de loisirs, référente enfance. Tel : 06 80 11 78 16
• Anthony Pereol, référent jeunesse,Famille. Tel : 06 48 53 50 96

« SALUANT ANIMATIONS »
Mission d'Animation - Léo Lagrange Centre-Est
1 Place des Arelis - 38138 Les Cotes d'Arey

Email : saluantanimations@leolagrange.org

La Forêt Alluviale de Gerbey

La commune de Chonas l'Amballan possède sur son territoire une forêt bien particulière : la forêt alluviale de Gerbey. Pour l'oeil non averti, cette forêt peut paraître des plus banales. Elle est pourtant riche d'une biodiversité remarquable, constituée notamment d'une variété de plantes, arbres et arbustes à laquelle s'ajoute la grande diversité d'oiseaux, insectes et mammifères qu'elle accueille.

Un espace fragile à préserver
La richesse écologique de la forêt alluviale de Gerbey lui vaut d'être reconnue en tant qu'Espaces Naturels Sensibles du Département de l'Isère et protégée par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.

C'est dans ce cadre que la mairie de Chonas l'Amballan met en oeuvre, avec l'appui du Centre d'observation de la nature de l'Ile du Beurre, un plan de restauration des milieux et de préservation du patrimoine naturel.

Un espace privilégié pour la découverte des richesses naturelles
Chaque année, une quinzaine d'écoles du territoire viennent faire connaissance avec cet environnement si particulier. Ainsi, en 2023, ce sont les écoles de Septème, Ville-sous-Anjou, Saint-Prim ou encore Vienne et Les-Côtes-d'Arey, qui sont venues dans la forêt de Gerbey pour des sorties encadrées par les animateurs nature de l'Ile du Beurre.

La découverte de ce lieu singulier n'est pas exclusivement réservée au public scolaire. Que vous soyez habitants de Chonas-l'Amballan ou simple amoureux du patrimoine local vous pouvez participer aux visites guidées proposées par le Centre d'observation de la nature de l'Ile du Beurre.

Plus d'informations sur le site Internet de la commune :
https://mairie-chonaslamballan.fr/section-34-la-foret-alluviale et de l'association : **www.iledubeurre.org**.

Nouveau cadastre solaire

Dans le cadre de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), le territoire de l'Agglo s'engage à réduire sa consommation d'énergie et à développer les énergies renouvelables telles que le solaire photovoltaïque.

L'objectif ? Devenir, d'ici 2050, un Territoire à Énergie Positive, c'est à dire qui produit autant d'énergie qu'il en consomme.

Afin d'accompagner le développement du photovoltaïque sur le territoire, Vienne Condrieu Agglomération met à disposition une nouvelle plateforme de cadastre solaire en ligne, permettant de déterminer le potentiel solaire de toute toiture sur le périmètre de l'Agglo.

Cette plateforme interactive est un outil gratuit pour entamer un projet photovoltaïque. Elle s'adresse à tous : particuliers, chefs d'entreprise, agriculteurs…

Simple d'utilisation, le cadastre solaire ne nécessite aucune inscription et son utilisation est anonyme.
Le cadastre solaire vous permet rapidement d'estimer :
- la surface totale exploitable
- la puissance installable
- le rendement énergétique et financier du projet

Le nouveau cadastre solaire possède également de nouvelles fonctionnalités telles que des informations sur l'autoconsommation et la revente de l'électricité produite ; des informations sur le prix du raccordement au réseau et une liste des installateurs certifiés.

Découvrez ainsi gratuitement le potentiel solaire de votre toiture grâce à des données géographiques 3D et à un algorithme d'ensoleillement.

À partir de votre adresse ou de la carte, il est possible de connaître :
- le potentiel de production électrique pour des panneaux photovoltaïques, ainsi que les gains financiers associés (sur votre facture en autoconsommation ou par le biais de la revente au réseau)
- le potentiel de production d'eau chaude sanitaire pour des panneaux thermiques.

A l'issue de votre simulation, les conseillers de l'Espace Énergie de l'Agglo sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet et répondre à vos questions techniques, financières ou administratives.
- Si vous habitez dans le Rhône :
04 37 48 25 90 / particuliers@alte69.org
- Si vous habitez en Isère :
04 76 14 00 10 / infos@infoenergie38.org

Pour tout savoir :
https://vienne-condrieu.cadastre-solaire.fr/

LA BONNE HEURE
MÈRE ET FILLE

Syndicat Intercommunal

CHONAS L'AMBALLAN

saint prim

Mail : sichonasstprim@gmail.com

Le Syndicat Intercommunal a pour vocation la gestion des installations intercommunales de Chonas l'Amballan et de Saint Prim.

Situées 468 chemin des Fontenettes, les infrastructures sont identifiées à l'entrée du parking par un grand totem.

Elles se composent :
D'une grande salle polyvalente, des petites salles de réunion, les vestiaires du foot, le dojo, deux courts de tennis dont un multisports, deux terrains de boules et deux terrains de football (terrain d'entraînement et terrain d'honneur).

Ces installations sont mises à la disposition des associations des communes de Chonas l'Amballan et de Saint Prim. La salle polyvalente peut être louer à tous pour un week-end. Elle a une surface de 400 m² équipée pour vos fêtes de famille. 500 € le week-end pour les résidents de Chonas l'Amballan et St Prim.
Les réservations se font auprès du secrétariat de la mairie de Chonas L'Amballan **04 74 58 81 48 ou secretariat@chonaslamballan.fr**

Point sur l'année écoulée.
2023 a vu la réalisation de plusieurs projets en attente :
Deux nouveaux cours de tennis ont été faits en remplacement des deux très abîmés. Sur l'un de ces 2 cours des cages de hand-ball, des panneaux de basket, ainsi que des poteaux de volley-ball ont été installés pour pouvoir permettre d'autres pratiques sportives.

Nouveauté !! Ces nouvelles infrastructures seront aussi disponibles pour toutes les associations, suivant un logiciel de réservation. Ce site sera également proposé à tous les habitants pour une utilisation ponctuelle (une information sera donnée ultérieurement sur les modalités).

La grande salle polyvalente, qui bénéficie depuis quelques années de la climatisation, a été revêtue de nouveaux luminaires. Des rampes Led ont remplacé toutes les anciennes lumières très énergivores.

Nous souhaitons que ces infrastructures soient un lieu de vie agréable pour les habitants et leurs familles, ainsi que pour les associations qui les utilisent. Il nous est essentiels que ces différentes infrastructures soient accessibles à un maximum de personnes.

Le conseil syndical composé de 12 élus, (6 de chaque commune) composé ainsi :
Catherine Bonneton Présidente, Jean-Jacques Plasson Vice-Président, Stéphane Colombon Trésorier, Christine Kowalski Secrétaire.
Membres du conseil : Isabelle Cabrera, Annie Clémençon, Jean Colcombet, Michel Cros, Philippe De Martini, Gérard Guigue, Sylviane Monnot, Jean Proença.

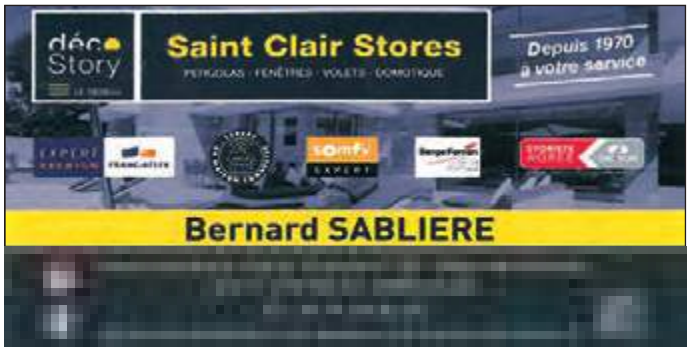

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS
DES HABITANTS DE CHONAS ST PRIM 2023/2024

Messagerie ACL : acl@acl-chonassaintprim.fr - Adresse postale 4 place de la Mairie 38121 Chonas l'Amballan

Retrouver le planning des activités proposées par l'ACL sur les sites des mairies de Chonas et de Saint Prim

L'Association Culture et Loisirs des habitants de Chonas-St Prim (les habitants des communes environnantes sont aussi les bienvenus), offre à ses adhérents la possibilité de participer à de nombreuses activités dans différents domaines à la fois culturels, artistiques et sportifs :

- ✔ Cours de langues, anglais
- ✔ Broderie, tricot, couture, patchwork
- ✔ Poterie
- ✔ Atelier d'écriture
- ✔ Gymnastique, Qi Gong et Yoga
- ✔ Randonnées pédestres
- ✔ Cours de danse
- ✔ Marche Nordique et Marche douce

Projets d'animations pour 2024

Soirée crêpes : 2 février 2024
Anniversaire des trente ans de l'activité Randonnées Pédestres avec casse-croûte campagnard 09/02/2024
Journée des adhérents 23/03/2024
Assemblée Générale 15/11/2024
Soirée théâtre 16/11/2024

Chaque activité organise aussi à différentes périodes de l'année des moments conviviaux.

Un Conseil d'Administration de 9 personnes assure le fonctionnement et l'animation de l'association.
Sous la direction de 2 co-présidentes.

Danses de salon

Professeure : Agnès **06 13 29 72 88**
La danse de salon pour adultes, pratiquée avec l'ACL est un réel moment de détente et de plaisir pour les couples de. Danseurs.
C 'est une activité physique très bénéfique pour le CORPS, le MORAL et la MÉMOIRE. Recommandée par les médecins !

Activité très variée avec un grand nombre de danses, le rock, le quicks tep, le tango, la valse, le chachacha, la salsa, la rumba...et très agréable par l'ambiance musicale et la succession de rythmes différents, elle est animée par Agnès avec professionnalisme et convivialité.

Deux cours de niveau intermédiaire d'une durée d'une heure sont proposés. Agnès vous donne rendez-vous tous les mardis à la SAR (salle d'animation rurale de Chonos St Prim) de 19h à 21h.
Participation : individuel 1 cours : 159 €, 2 cours : 287 €
Participation : couple 1 cours : 287 €, 2 cours : 510 €

Détente et Savoirs :

Salle d'Animation Rurale de St Prim – Chonas :
le mardi et le jeudi de 14h à 18h.
Participation : 25 € pour l'année
Responsable : Marie-Louise Gonzalvez
04 74 15 91 30

Lieu de convivialité où l'on échange des idées et des savoir-faire, où l'on trouve une aide grâce à l'expérience de chacune.
Cet atelier offre des activités diverses : couture, confection de sacs, trousses et pochettes, tricot…

Atelier d'écriture

Salle d'Animation Rurale
Animatrice : Brigitte Tenet
Participation : 50 € par an

Les modalités ont changé pour la saison 2023/2024. : séances en fin de journée, fréquence à déterminer lors du premier atelier ;

Tél : 06 40 41 56
e.mail : tenetb@yahoo.fr

Patchwork

Salle d'Animation Rurale :
vendredi de 10h à 17h
Participation : 25 € par an
Responsable :
Mauricette Pierron **06 59 95 00 55**
Jo Martin **06 74 00 48 01**

L'ouvrage de départ est imposé pour acquérir les bases indispensables puis chacune exécute les travaux de son choix : trousses de couture, pochettes, tableaux muraux, dessus de lits…
Le patchwork est un art à part entière

Cours de langue : Anglais

Salle d'Animation Rurale de Saint Prim – Chonas
Participation : 228 € par an pour élèves confirmés, 185 € pour remise à niveau.
Professeur : Nicola Martin
Responsable : Monique Michel 04 74 56 48 55

Les cours d'anglais pour l'année 2023 / 2024 sont organisés en trois groupes.

• de 8h00 à 9h00 pour les apprenants qui souhaitent une remise à niveau.
• de 9h15 à 10h30 et de 10h45 à 12h00 pour les cours de conversation.

Lors des cours d'anglais, l'accent est toujours mis sur la communication orale et l'échange au sein des groupes, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Les activités sont souvent organisées en groupes ou en binôme afin de donner le maximum de temps à chacun de s'exprimer à l'oral.

Les sujets étudiés lors des cours sont pour la plupart du temps centrés sur les intérêts des apprenants et leurs objectifs.

Nous travaillons également sur des sujets d'actualité et les participants aux cours sont encouragés à explorer, entre les cours, de nombreux sites internet disponibles afin d'élargir leur vocabulaire et améliorer leur compréhension orale.

C'est un grand plaisir d'accueillir un troisième groupe d'apprenants depuis le mois d'octobre. Tout le monde est très motivé à remettre à niveau son anglais.

Gymnastique Adulte et Qi Gong saison 2023- 2024

Responsables de l'activité :
Annick Bouffard : 04 74 56 17 59
Tarifs pour une année :
Gym :154 €, Qi Gong : 150 €, **Yoga** : 213 €,
Marche douce : 106 €, **Marche Nordique :** 117€

Qi Gong : Jeoffrey Roussel tél : 06 48 67 29 18
Le Qi Gong est une gymnastique «énergétique», c'est une des plus complètes car elle nous fait travailler tant sur le plan physique que sur le plan émotionnel et spirituel.

L'idée est de prendre conscience en profondeur de son corps, d'apaiser son esprit, et ainsi de retrouver une certaine harmonie.
À travers les cours nous travaillons les auto massages, des mouvements d'étirements, des mouvements basés sur les articulations, l'équilibre ainsi que des exercices propres à cette discipline., Et pour finir le cours nous finissons soit en méditation debout ou assis ou allongé en posture de relaxation.

C'est une activité qui s'ouvre à toutes et à tous sans limite d'âge.

Qi Gong : Sylvain Rodriguez tél : 06 33 80 30 59
Des mouvements, de la méditation, des marches
Une pratique régulière agit sur les organes vitaux et permet une meilleure santé physique, mentale et émotionnelle ;

Yoga : Cécilia Verschueren : tél : 06 03 11 15 18
Le yoga est une pratique bénéfique pour la santé en de nombreux points : assouplissement du corps et récupération de la mobilité, renforcement des muscles et des articulations, correction du maintien et amélioration de l'équilibre, amplification du souffle, rééquilibrage de tous les systèmes du corps (nerveux, endocrinien...).

Il permet aussi de renforcer sa capacité de mémoire, de concentration et d'accéder à un état de plus en plus durable de paix intérieure.
En clair, après la pratique, on se sent mieux physiquement et mentalement

L'ACL propose un autre cours de Qi Gong avec Marie-Agnès Vaudaine le mardi de 18h30 à 19h 45 à l'école de St Prim.

Marche Nordique : Véronique Duboz

La marche nordique est un sport de plein air qui se pratique avec des bâtons de marche spécifiques.
Ce sport améliore l'endurance, la force musculaire, la souplesse, l'équilibre et la coordination.

Le mouvement des bâtons en marche nordique amplifie le mouvement naturel de la marche et fait travailler les muscles des épaules, des bras et les abdos autant que les muscles fessiers et les muscles des cuisses. Il améliore également la posture.

Un sport complet en somme !

Variante de la marche nordique « la marche douce » qui privilégie le souffle et l'endurance avec un départ très doux.

Gym douce : nouveau professeur Sébastien Garreau 06 70 92 46 44 en remplacement de Colette Bollé qui a pris sa retraite.

Sébastien Garreau

GYM Douce du Lundi matin de 9h à 10h au Dojo de Chonas-Saint Prim.
C'est un cours de gymnastique douce d'une heure. Nous réalisons des mouvements amples, associés à une profonde respiration.
Certains exercices sont inspirés de la méthode Pilates.

Toutes les parties du corps sont sollicitées tant en assouplissement qu'en tonification.

Nous travaillons également l'équilibre, la proprioception et parfois la force et la coordination motrice.

C'est un cours qui se veut jovial mais sérieux, où chacun y trouve son compte.

Chaque personne repart avec la saine impression d'avoir travaillé en toute sécurité et dans une volonté de maintenir son niveau d'autonomie optimal.
Le tout dans une ambiance conviviale, saine et parfois ponctuée de touches d'humour ou de défis.

Gym douce

Gym douce, Sébastien Garreau	lundi de 9 h à 10h	Salle du Dojo
Exercices d'assouplissement, travail de coordination et d'équilibre, step, Irène Gatet	lundi de 10h15 à 11h15	Salle d'animation rurale
Exercices d'assouplissement, travail de coordination et d'équilibre, step….. Irène Gatet	jeudi de 18h30 à 19h30	Salle d'animation rurale
Cardio-training, step, techniques de fitness, abdo-fessiers, Véronique Duboz	jeudi de 19h30 à 20h30	Salle d'animation rurale
Qi Gong, Jeoffrey Roussel	lundi de 17h45 à 19h	Ecole de Saint Prim
Qi Gong, Sylvain Rodriguez	jeudi 9h à 10h15	Salle du Dojo
Qi Gong, Marie-Agnès Vaudaine	mardi de 18h30 à 19h45	Ecole de Saint Prim
Marche Nordique, Véronique Duboz	Mardi de 14h à 15h30 Vendredi de 10h 15 à 11h45	Salle d'animation rurale
Yoga, Cécilia Verschueren	Mardi de 18h45 à 20 h Mercredi de 9h30 à 10h45 Jeudi de 19h à 20h15	Ecole de Chonas SAR de Chonas Ecole de St Prim

Randonnées pédestres

Samuel Bouffard 04 74 56 17 59
Un dimanche par mois de septembre à juin
Planning et conditions sur le site des mairies de Chonas et de St Prim
Début des randos : septembre 2023
Participation : 10 € pour frais de route pour chaque rando.

Calendrier 2023-2024

10 SEPT. 23 :
LA DENT DU CHAT - LE BOURGET DU LAC - SAVOIE 6h30 5 h

15 OCT. 23 :
LE MONT CHAUSSITRE - St. GENEST MALIFAUX - LOIRE 7h 5h

12 NOV. 23 :
D'UNE CRETE A L'AUTRE - COLOMBIER LE JEUNE - ARDECHE 7h 4h 30

17 DEC. 23 :
LES PIERRES QUI DANSENT - St. DONAT / HERBASSE - DROME 7 h 4h30

15 JANV. 24 :
CHATEAU DE SACONAY - DUERNE - RHONE 7h30 4h

18 FEV. 24 :
PLATEAU DE LARINA - CREMIEUX - ISERE 7h 4h

17 MARS 24 :
VALLEE DU TALARON - BEAUVENE - ARDECHE 6h30 4h30

14 AVRIL 24 :
LA ROCHE DE SOLUTRE - SOLUTRE – SAONE ET LOIRE 6h30 5h

05 MAI 24 :
LE MONT GRELE - AIGUEBELETTE - SAVOIE 6h 5h30

www.arpenteurs.pro
Foncier / Topographie / Lotissements
Copropriété / Volumes
Infographie
Bureau d'études techniques
Maîtrise d'œuvre VRD
Diagnostics immobiliers
48, av. Général Leclerc
38200 VIENNE
T : 04.74.85.26.24
@ : vienne@arpenteurs.pro
ARPENTEURS
Géomètres-Experts depuis 1938
SELARL ARPENTEURS - Frédéric CELLIER - Éric DAMON

Prim'arché
Du mardi au vendredi :
Samedi :

ABEOS
Centre d'Impression Numérique
IMPRESSION COULEUR / NOIR & BLANC
GRANDS FORMATS
22 rue du 11 Novembre - 38200 Vienne
04 74 53 97 17 - www.abeos.fr

AUTO ECOLE DU CHÂTEAU
21, Chemin Champ Sever
38121 CHONAS L'AMBALLAN
Email : autoecoleduchateau38@orange.fr
07 72 13 49 30

US 2 VALLONS

Depuis sa création en juillet 2009, l'US 2 VALLONS est un club de football amateur qui rayonne sur les 4 villages de Clonas-sur-Varèze, St-Alban du Rhône, St-Prim et Chonas l'Amballan et bien au-delà, dans tout le pays roussillonnais. Il est né de la fusion entre l'ESSAC (ES St-Alban Clonas) et l'ASCP (AS Chonas St-Prim).

Le club propose la pratique du football aux enfants, ados et adultes (garçons et filles).
Pour la saison 2023/24, le club compte 260 licenciés répartis dans les catégories Baby, U7, U9, U11, U13, U15, U17, U20, seniors féminines, vétérans et loisirs.
Nouveautés pour cette année 2023 : retour de la catégorie vétérans, création des U17, U20 et loisirs, création des féminines U13 et U15, passage à 11 des seniors féminines, et entente avec le club voisin de l'AS Rhodanienne sur la catégorie U15.

Entraînements et matches se déroulent par alternance sur les stades de St-Prim et le nouveau complexe de Clonas-sur-Varèze. Pendant les mois d'hiver, nous avons également la chance de disposer de la salle polyvalente de St-Alban-du-Rhône pour les catégories enfants, et de la salle de motricité de l'école de Chonas l'Amballan pour les tout petits le samedi matin.

Toutes nos équipes sont encadrées par des éducateurs diplômés ou diplômants, et évoluent en plateaux ou championnats au sein du District Drôme-Ardèche de football. Tous nos éducateurs sont bénévoles, à l'exception d'une intervenante en auto-entreprise. Nous avons le plaisir d'accueillir cette saison une volontaire du service civique, Maelys CHEVALIER IZURIETA.

Pour cette saison, notre équipe seniors filles évolue en D2, tout comme nos U20 qui sont la relève du club.
Nos U13A jouent depuis le début de la saison en D2, et les autres équipes disputent des matches ou des plateaux.

Infos et résultats sont à consulter chaque semaine sur nos réseaux :
page Facebook @US2Vallons, page Instagram @us2vallons et chaîne YouTube.

N'attendez pas pour rejoindre la communauté US2V ! Récompense du magnifique travail qui est fait par notre responsable communication, en décembre 2021, le club de l'US 2 Vallons a reçu le prix du Meilleur club amateur en communication digitale sur la scène mythique de l'Olympia à Paris !

Tout le monde est bénévole à l'US 2 Vallons, et nous œuvrons au quotidien pour que le club continue à progresser et grandir. Club convivial, nous allons mettre l'accent lors des prochaines saisons sur le côté compétition qui doit être développé au sein des catégories.

Si vous êtes intéressé par le milieu sportif, et plus particulièrement par celui du football, et que vous avez un peu de temps et d'énergie à donner, n'hésitez pas à nous rejoindre ! L'US 2 Vallons est un club structuré et convivial, qui prône des valeurs de respect, de solidarité et de fair-play.

Depuis quelques années, l'US 2 Vallons dispose de sa propre mascotte ! Vasco le Spartiate fait le bonheur des petits comme des grands, et est présent à toutes nos manifestations, stages et tournois. Venez le rencontrer au bord des terrains !

L'US 2 VALLONS tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses partenaires sans qui le club ne pourrait pas exister. Merci également aux mairies de Clonas-sur-Varèze, St-Alban du Rhône, Saint-Prim et Chonas l'Amballan, et la région Auvergne Rhône-Alpes qui nous accordent une subvention annuelle, et les syndicats intercommunaux qui investissent pour que nous travaillions dans de bonnes conditions.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre la grande famille de l'US 2 Vallons, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes constamment à la recherche de nouveaux partenariats.

ORGANIGRAMME ADMINISTRATIF

Président : M. Sébastien BLANCHARD
Vice-président : M. Grégory BEYSSAT
Vice-président : M. Guillaume LACOUR
Secrétaire : M. Maxime WIART
Trésorier : M. Gilbert BEYSSAT
Responsable communication : M. Christophe LAURENT
Correspondant FFF : M. Sébastien BLANCHARD

ORGANIGRAMME SPORTIF

Loisirs : Christophe LAURENT
Vétérans : Franck SALINI
Section féminines : Fabien CHEVALIER, Kelly COHET, Timothy LEVASSEUR
U20 : Grégory BEYSSAT
U17 : Lucile ASSADAS
U15 : Kevin PISCAGLIA, Lucas NAVARETTE, Christophe MARTINS, Hugo DIMINO
U13 : Christophe LAURENT, Nathan REMILLIEUX, Maelys CHEVALIER IZURIETA, May Lynn FRANZ, Kylian BEYSSAT, Fabien PAQUIER, Grégory GARGIULO
U11 : Lucile ASSADAS, Jérôme BANSAC, Cédric DUMOULIN, Matthieu HENRY
U9 : Hubert DAUCHER, Romain COLOMBON, Liam PAQUIER
U7 : Jean-Luc RIGOUDY, Yanis CHANTELOUVE, Maelys CHEVALIER IZURIETA
Baby football : Guillaume LACOUR et Gérard MIOLANE
Gardiens de but : Nathan REMILLIEUX

Pour tout renseignement, merci de contacter
Sébastien Blanchard au 06 82 25 54 48 ou Christophe Laurent 07 81 12 89 51.

QUELQUES DATES À RETENIR EN 2024

Janvier – Tirage des rois dans les catégories jeunes
Vacances de février – mini-stage US2V
Mars – Assemblée générale du club
Avril – Stage de Pâques
Juin – Concours de pétanque

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK POUR TOUTES LES INFORMATIONS, LES RESULTATS, LES VIDEOS, LE PROGRAMME DES MANIFESTATIONS ET LES JEUX ORGANISES PAR LE CLUB.

JUDO CLUB

COMPOSITION DU BUREAU
Présidente : Corinne GRENIER
Trésorière : Sophie SARLOUTTE
Secrétaire : Jean-François GONTERO

MEMBRES : Claire FESQUET, Sylvie PLASSON, Vanessa BEAUMONT, Anne-Laure COULLET,
Emilie BERTHET.

PROFESSEURS :
Gilles DUTRON, Tristan SOYERE, Jérémie SIBUT,
Cenzo DUTRON

Contact : 06 07 21 50 76

Les cours sont répartis comme suit :

LUNDI :
18h00 à 19h00 POUSSINS (2014-2015)
19h00 à 20h30 MINIMES(2010 à 2011)
COMBATTANTS (à partir de 2009)

MARDI :
18h30 à 19h30 RENFORCEMENT MUSCULAIRE (à partir de 15 ans) 19h30 à 20h30 RENFORCEMENT MUSCULAIRE 20h30 à 21 h30 HIIT

MERCREDI :
17h00 à 18h00 BABY JUDO (2018-2019)
18h00 à 19h00 EJD (2016-2017)
19h00 à 20h15 BENJAMINS (2012-2013) MINIMES (2010/2011)

VENDREDI :
17h30 à 18h30 EJD (2016-2017)
18H30 à 19h30 POUSSINS (2014-2015)
19H30 à 21h00 BENJAMINS-MINIMES-COMBATTANTS

2 cours d'essais
Nous prenons les coupons sports et chèques ANCV

Bilan saison 2022/2023 : De nombreux interclubs pour nos jeunes de 4 à 9 ans, rapportant de belles médailles.
En benjamins, Florian SOMVEILLE se qualifie jusqu'aux championnats régionaux.
En minimes, Juliette GIROUD termine 3e des championnats de France élite minimes en - 52 kg et vice championne de France avec la sélection du Rhône.
En cadets, Ahmed DHIB et Ewen VAUVILLE obtiennent leur ceinture noire.
En séniors filles, Savay MONNET VINH se qualifie aux régions 1ère division.

Place maintenant à une nouvelle saison, la 40e du club qui sera fêtée le 15 juin 2024 avec la venue d'un médaillé olympique. De nouvelles ceintures noires en vue et un club qui grossit avec 179 licenciés à ce jour. Les essais sont encore possibles pendant les entraînements. Cette année nous avons le plaisir d'accueillir Clémentine DECHAUME qui s'occupe du cours de judo loisirs les jeudis de 19h30 à 20h30.
Pour tous les cours, les essais sont encore possibles pendant les entraînements.

Date à retenir : Assemblée générale et 40 ans du club le samedi 15 juin 2024

TENNIS

Mot du Président

Cette année notre club démarre sous les meilleurs hospices et ce grâce à nos installations totalement rénovées et à la future réouverture de l'école de tennis prévue pour la rentrée de septembre 2024, car nous attendons la venue d'un entraîneur diplômé.
Ceci, nous l'espérons, fera revenir de nombreux enfants et adhérents en quête d'un club de tennis digne de ce nom.
Avec ces bonnes nouvelles, l'ensemble du bureau du tennis club vous souhaite une excellente saison sportive en espérant vous voir bientôt sur nos cours en pleine forme.

Membres du bureau

Président : Michel RODRIGUEZ • **Vice Président :** Patrick TSCHUDI
Trésorier : Valéry POURCHER • Secrétaire : Richard BOUIT
Membres : Philippe POIREAU, Stéphan ETIENNE, Éric HULAS, Igor CALDERER

Infos pratiques : Tél : 06 73 47 60 65

Cotisations saison 2022/2023 :

- Jeunes (de 7 ans à 17 ans) : 55 €

Adultes : 75 € • Couples : 120 €

- Ecole de tennis pour les petits 40 €
- Cours perfectionnements à partir de 14 ans et adultes classement maxi 40 €

Une caution de 20 € vous sera demandée, lors de la remise des clés permettant l'accès au boîtier d'éclairage. Cette même caution, vous sera restituée lors de votre départ du club.
Pour votre inscription, un certificat médical de moins de 3 mois vous sera nécessaire.

Entrainements :

- **Jeunes débutants :** Tous les mercredis soir de 18h30 à 20h00, sauf durant les vacances scolaires et intempéries, avec Michel RODRIGUEZ
- **Les équipes :**Tous les samedis, sauf intempéries

Horaires : de 14h00 à 16h00 groupe n° 1
de 16h00 à 18h00 groupe n° 2

Quelques dates :

- **Début octobre 2023 :** notre équipe engagée dans le Championnat départemental d'automne catégorie plus de 45 ans a terminé 3e du département suite à la défaite en demi-finale contre Meylan.
- **Janvier 2024 :** trêve de fin d'année autour de la traditionnelle dégustation de la galette des rois avec l'ensemble des joueurs accompagnés de leurs familles.
- **03 Février 2024 :** Soirée « Grand Carnaval » organisée par le tennis club qui aura lieu à la salle intercommunale de Chonas/Saint-Prim.
- **Mars/Avril 2024 :** Championnat interrégional, catégorie sénior.
- **Juin 2024 barbecue avec les familles qui clôture la fin de la saison**
- **Septembre 2024 :** Assemblée générale suivie du verre de l'amitié.

L'ensemble du bureau du tennis club vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

Équipe des plus de 45 ans, match par équipe automne 2023

Rencontre à domicile contre Oullins

Nos installations multisports

VILLAS EXCLUSIVES
«Nous prenons en mains votre projet de construction»

BOULES

BCSP « Boules de Chonas - Saint Prim »

Bureau 2023-2024
L'association est gérée par un comité directeur de 9 personnes composé d'Annette Fayat, Jean-Pierre Viallet, Alain Bouvet, Jean-Marc Rouveure, Gérard Guironnet, Daniel Seryes, Gilbert Gerin, Patrice Gonzalez et Gérard Miolane.
Elle est affiliée à la Fédération Française de Sport Boules (FFSB).

Nombre de licenciés Boules Chonas - Saint Prim pour la saison 2023-2024
- 3e division : 3
- 4e division : 19
- 4e division Féminine : 2

Soit 24 licenciés et une trentaine sociétaires.

Manifestations prévues par la Boule de Chonas - Saint Prim en 2024
Dimanche 14 juillet : Journée bouliste licenciés et sociétaires à 8h
Dimanche 4 août : Challenge René Pacallet 32 Quadrettes Toutes Divisions sur invitation à 8h00
Dimanche 18 août : Challenge SAIP 32 Simples 4e division à 8h00 et Challenge Honoré VIALLET 32 simples 3 et 4e division à 9h00.

Tous les mercredis à partir du 20 mars jusqu'au 30 octobre auront lieu les entraînements licenciés et sociétaires à 14h.

Les résultats de nos concours officiels 2023
Samedi 22 avril : La Coupe de printemps, 32 doubles 3e et 4e division promotion Christophe et Louis Rey (Saint Prim) bat Luc Mary et André Walter (AB Assieu Cheyssieu).
Vendredi 7 juillet : La coupe de la société, 32 doubles 3e et 4e division promotion J-Michel Mesples-Philippe Porcar (Boule de Vienne-Jardin) bat Raphael Beraud-Alaiin Mossoti - Maxime Garcin (Givors-Jardin)
Dimanche 20 août : 32 simples 4e Division Challenge SAIP Jean-Michel Forry (Maclas) bat Christophe Rey (Chonas St Prim), 32 simples 3 et 4e Division Challenge Honoré Viallet, Robert Perroud (Eyzin Pinet) bat Philippe Raclet,
16 doubles Challenge de la société Alexandre Pinatel – Fred Espaza (AL Vienne) bat Severin Ruf – Gilbert Jimenez (St Just Chaleyssin- Solaize).

La Coupe René Pacallet du 6 août
3e coupe René Pacallet qui est passée cette année de concours sociétaires à un 32 Quadrettes sur invitation.
Michel Gerin, Olivier Bouvet, Patrick Pitaval et Jean-Michel Mesples (mixte) bat Manu Seixas, Maurice Camuzet, Pascal Chavrot, Gilles Bourdier et Robert Poulard (Ampuis).

Les résultats sportifs : quatre concours gagnés durant la saison 2022-2023
Samedi 18 février : Alain Bouvet, Daniel Ghazarian, Patrice Gonzalez, Jean-Marc Rouveure avec Yves Pinatel, 16 quadrettes AB Péage (Challenge Roux).
Samedi 22 avril : Christophe et Louis Rey, 32 doubles 3 et 4 à Chonas St Prim (Coupe de Printemps).
Jeudi 13 mai : Alain Bouvet, Daniel Ghazarian, Gilbert Gerin, Jean-Marc Rouveure, Patrice Gonzalez, 16 quadrettes à Cheyssieu (Challenge Luce).
Dimanche 23 juillet : Jean-Marc Rouveure, Patrice Gonzalez, Gilbert Gerin, Franck Gustin avec Jean-Luc Piolat, 16 quadrettes Eyzin Pinet (Coupe des Amis).
La quadrette Alain Bouvet Patrice Gonzalez Gilbert Gerin, Jean-Pierre Viallet et Jean-Marc Rouveure, en plus de plusieurs victoires, s'est qualifiée pour le Championnat de France quadrettes Vétérans à Guiherand-Granges (Ardèche) du 8 au 10 septembre ou elle s'incline en 16e de finale.

Le but d'honneur du vendredi 14 juillet
28 joueurs étaient présents. Deux d'entre eux comptaient trois victoires à l'issue de la journée et Jean-Paul Rouché termine à la première place devant Georges Viallet et Gilbert Gerin, troisième.

Les rencontres inter-société en quadrettes
Le Jeudi 22 juin : BCSP gagne la 4e rencontre contre Les Côtes d'Arey qui a eu lieu cette année à St Clair du Rhône en raison du mauvais temps.
Le Vendredi 1er septembre St Just Chaleyssin remporte la rencontre du 30e anniversaire.

Classement des entraînements
Les premières parties ont débuté en mars. Elles se sont jouées en doubles ou en triples avec un changement de partenaire à chaque rencontre. Le classement prend en compte uniquement les parties effectuées lors des entraînements du mercredi dans la limite de 30 parties par joueur. La durée des parties est d'1h30, la victoire valant deux points et le nul un point.
Alain Bouvet fini premier avec 43 points, suivi de suivi d'Albert Roux (40), Patrice Gonzalez (3, Paul Ferrand (35) et Daniel Serpollier (34).

Contacts et Renseignements
Boules de Chonas St Prim
Téléphone : **07 81 42 16 33**
Mail : **ascp.boules@free.fr**
Les mercredis au stade lors
des entraînements à partir de fin mars.

Coupe Pacallet du 6 août

Les finalistes 20 août

Bouvet au centre lors de l'AG

Vétérans : Gonzalez-Gerin-Rouveure-Viallet-Bouvet

EURL COLCOMBET Jean

Charpente
Couverture
Zinguerie

635 chemin de Lieuraz
38121 Chonas L'Amballan

Tél. : 04 74 85 29 51
Fax : 04 69 96 89 81
Mob. : 06 73 00 15 24

KRAV MAGA DU PAYS VIENNOIS

10 raisons de se former au Krav Maga

1. Vous apprenez à vous défendre avec certainement le meilleur système d'autodéfense au monde

2. A évoluer graduellement et en toute sécurité, grâce à une méthode appropriée et avec une pédagogie moderne et correcte dans le monde des arts martiaux et des sports de combat

3. Vous améliorez votre endurance physique non seulement d'une manière générale, mais aussi les qualités motrices propres aux besoins quotidiens et surtout quand vous devez agir rapidement et efficacement

4. A travers le programme technique de la Fédération Européenne du Krav Maga, vous apprenez à connaître les différentes situations à risque et les menaces auxquelles vous pouvez être soumis au quotidien.
En plus de travailler les actions techniques nécessaires, vous connaissez également vos faiblesses et vos plus grandes difficultés, afin de pouvoir améliorer jour après jour les zones les plus vulnérables.

5. Que ce soit dans les classes collectives du KMPV38 ou les stages organisés dans le courant de l'année, vous avez la possibilité de travailler et de rencontrer différentes personnes, ce qui vous aidera dans les différentes situations auxquelles vous pourriez être soumis, les menaces contre votre intégrité physique, les agresseurs avec différents physiques.

6. Après chaque cours, vous améliorez votre confiance, et vous vous sentirez plus capable et plus en sécurité à faire face aux situations inattendues qui peuvent vous arriver chaque jour.

7. En raison des différentes situations travaillées pendant vos cours, vous intégrerez naturellement et automatiquement des actions préventives dans vos routines quotidiennes. Cela entraînera à long terme, un risque moindre pour votre intégrité physique et des tiers, comme dans le cas de votre famille.

8. Vous trouverez devant votre classe un enseignant diplômé capable de vous aider dans votre développement et vos performances, afin que vous vous sentiez plus en sécurité et bien accompagné.
Un instructeur formé par la Fédération Européenne de Krav Maga et appartenant à une école accréditée par la même (FEKM).

9. L'un des plus grands avantages de la formation est la modalité suivant les principes de l'instinct naturel de l'être humain, elle représente la rentabilité de votre temps de formation. C'est-à-dire, en fonction de la réaction appropriée au stimulus créé par votre partenaire de formation, vous alimentez non seulement votre capacité de réponse mais aussi au bon moment, en utilisant un geste plus facile et plus efficace.

10. Chaque action que vous faites dans votre vie quotidienne devrait vous aider dans la quête d'améliorer votre qualité de vie.
L'insécurité, ne pas connaître la bonne réaction, la peur associée à la vulnérabilité que nous sommes tous soumis à une menace ou à une attaque libre, nous crée un mauvais sentiment qui se reflète dans notre bien-être. Pratiquer le Krav Maga correctement, nous donne indirectement cette qualité de bien-être et de bouger en toute sécurité.

Si vous avez encore des questions, vous pouvez nous contacter sur www.kmpv38.fr On vous attend n'hésitez pas

CLUB AUTOMNE DE LA VIE

La saison 2022/2023 s'est bien déroulée au Club où nous avons échangé de bons moments de rencontres entre les jeux tous les jeudis après-midi (belote, scrabble, etc…), la galette des Rois, deux repas au restaurant et un pique-nique.

Nous avons repris nos activités en septembre, avec 32 adhérents inscrits.

Un concours de coinche est prévu le 10 février 2024 et nous espérons y accueillir de nombreux participants.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, venez nous retrouver les jeudis après-midi à la mairie de Saint-Prim.
La cotisation est de 25 € par an et la bonne humeur est toujours au rendez-vous.

Nous vous présentons tous nos vœux de bonheur pour l'année 2024 !

Composition du bureau :

- **Présidente** : Annette FAYAT
- **Secrétaire** : Régine BUREL
- **Trésorière** : Hélène CORNUBERT

Les autres membres :
Renée QUERLIOZ, Michèle DERVIEUX,
Nicole BRENIER, Marie A. ROUCHÉ, Michèle BOZ

Flormandise
FLEURISTE - CAFÉ

A la renommée du Gruyère
Crémerie - Fromagerie
MAYANT Gabrielle & Nicolas
✆ 06 32 89 34 99
Sur vos marchés le :
Mardi Anneyron - Mercredi Roussillon
Jeudi Péage de Roussillon - vendredi Chonas l'Amballan
Samedi - Vienne - Dimanche Roussillon

Vitrerie Miroiterie MERLE Encadrement
La Transparence depuis 1890
10, place Saint Louis 38200 Vienne
Tél. 04 74 85 05 20 - Fax 04 74 85 00 95
contact@merle-miroiterie.fr
https://www.merle-miroiterie.fr

Bijouterie FOURNIER
Joaillier - Créateur depuis 1830
60 cours Romestang
38200 VIENNE
Tél : 04 74 85 10 02

carrelage, faïence, marbre, chape, moquette, plastique
SIAUX
Tél. 04 74 58 87 58
1167, allée des mûriers - 38121 CHONAS L'AMBALLAN

COMITE DES FÊTES

Créé en 2001, le Comité des Fêtes a pour but l'organisation de fêtes et animations pour la commune de Chonas l'Amballan et des communes voisines.

Il s'appuie pour cela sur une équipe de 28 membres, animés du plaisir de préparer ensemble des événements. Chacun trouve sa place dans ces moments partagés. Pour en faire partie, il faut être agréé par le Conseil d'Administration qui statue lors de chacune de ses réunions sur les demandes d'admission présentées. En 2023, quatre nouveaux membres ont étoffé l'équipe, avec des regards neufs, qui permettent de renouveler les projets.

Les produits réalisés lors des manifestations sont utilisés pour l'achat, l'amélioration, l'entretien du matériel proposé à la location et à la prise en charge des fêtes.

Les Fêtes et animations

Un programme d'exception pour l'année 2023

• **13 janvier : Soirée théâtre** avec la troupe la Farandole qui a joué deux comédies « Amour, conscience et péchés capitaux » et « Faut prendre la vie du bon côté ».
Deux spectacles réjouissants, surprenants, très drôles et parfois émouvants.

• **3 mars : Festival de l'humour**
« Heureux sont les fêlés », avec François Mallet.
Spectacle hors norme qui invitait à rire de ce qui n'est pas forcément drôle.
Soirée organisée par la MJC de Vienne et la Municipalité, avec l'aide et le soutien logistique du Comité des Fêtes.

• **18 mars : Soirée Saint Patrick**, avec le groupe Inishowen qui s' attache à retrouver dans ses concerts l'ambiance conviviale des pubs irlandais.

• **2 Juin : Marche semi-nocturne**.
Les deux circuits proposés ont dû être adaptés aux conditions météorologiques orageuses.
A l'arrivée, les marcheurs ont été réconfortés par un rougail saucisses concocté par les membres du Comité

• **21 juin : Fête de la musique.**
Trois groupes ont entraîné leur auditoire jusqu'à une heure tardive : La Muse Champêtre, Musicaded et The Grup.
En partenariat avec la Municipalité.

• **7 juillet : Caravan' Jazz** avec le groupe Captain Stambolov, précédé de l'animation par la ludothèque de Vienne, où tous étaient invités à jouer en famille ou entre amis.
Dans le cadre de Jazz à Vienne, en collaboration avec la MJC de Vienne et la Municipalité.

• **13 juillet : Soirée Feu d'artifice. Fête Nationale**
Organisée par Cœur de village de Saint Prim avec l'aide du Comité des Fêtes.
En partenariat avec les Municipalités des deux villages et le Syndicat Intercommunal de Chonas / Saint Prim

• **16 novembre : Beaujolais Nouveau** au lavoir.
Rendez-vous traditionnel avec, en accompagnement, charcuterie et soupes de saison dégustées en toute convivialité.

• **8 Décembre : animation téléthon**
Le Comité des fêtes a participé au Téléthon en proposant une animation en deux temps : une tombola pour gagner un panier garni et un bon vin chaud
• Sur la place du marché avec le concours des forains
• Puis dans le Haut du village avec le concours des commerçants.
Recettes au profit de l'AFM.

• **22 décembre : vente des escargots de Noël**
Transformés en véritables cordons bleus pour la circonstance, les membres du Comité ont concocté ce fleuron de l'art culinaire, avant goût des fêtes de fin d'année.

Les rendez-vous 2024

• **Vendredi 19 janvier : Soirée théâtre**
« Pas toutes à la fois » de Paul Cote (millième représentation au plan national)
Samedi 16 mars : Soirée Saint Patrick avec le groupe de musique irlandaise Inishowen. Pour la restauration, un ragoût irlandais : l'irish beef stew.
Vendredi 12 avril : AG
Dimanche 5 mai : Vide Grenier
Vendredi 7 juin : Balade semi-nocturne
Vendredi 21 juin : Fête de la Musique
Samedi 13 juillet : Fête Nationale - Feu d'artifice
Jeudi 21 novembre : Beaujolais nouveau
Vendredi 6 et samedi 7 décembre : Téléthon
Fin décembre : Escargots de Noël

Dans les coulisses

L'équipe du Comité des Fêtes

Matériel proposé à la location

La liste, les conditions et les tarifs de location sont consultables auprès du secrétariat de la mairie.
(Chambre froide, chapiteaux, barnum, parasols, Tables, bancs, mange debout, friteuses, plancha, crêpières, chauffe hot dog, cafetières).

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent une très bonne année 2024

L'APE c'est quoi ? C'est qui ?

L'association des Parents d'Elèves de Chonas est une association à but non lucratif dont l'objectif est de récolter des fonds à travers les différentes manifestations organisées tout au long de l'année .

Les fonds récoltés financent les sorties scolaires , l'achat de matériel pédagogique, des cadeaux de Noël pour les 8 classes etc..

Si notre association vit aujourd'hui c'est grâce aux parents bénévoles , aux enfants , à vous qui participez avec entrain à nos manifestations , à la mairie & à l'école qui nous soutiennent dans nos organisations & à l'entraide avec le comité des fêtes ... à tous , Merci !

N'hésitez pas à nous rejoindre pour une heure, pour une idée ou pour un coup de pouce lors d'une manifestation . Vous serez toujours les bienvenus !

Présidente : Céline KETTERER
Vice président : Olivier BERRAT
Secrétaire : Marie BONNET
Trésorière : Emmanuelle BRENIER VRANCKX

SOCIETE SAINT VINCENT

L'assemblée générale s'est déroulée le samedi 21 janvier 2023 sous la présidence de Monsieur Gilbert GIRARDON, suivie de la distribution des brioches et du repas annuel avec nos homologues de Saint Prim.

Lors de cette assemblée, une fusion avec nos confrères de Saint Prim a été votée à l'unanimité.

Une assemblée générale extraordinaire a eu lieu le 6 octobre 2023 pour valider la fusion des deux sociétés. Les présents et représentés ont tous votés pour la fusion.

Une assemblée a eu lieu le 18 octobre 2023 pour la formation du nouveau bureau.
Le conseil d'administration a été élu à l'unanimité des présents.

- Président : M. Gilbert GIRARDON
- Co-Président : M. Jean-François NICOLLET
- Secrétaire : Mme Martine HURTIER
- Secrétaire adjointe : Mme Béatrice TORGUE
- Trésorière : Mme Pascale BRENIER
- Trésorier adjoint : Mme Catherine BONNETON
- Commissaire aux comptes : M. Gilles VIALLET

Le conseil d'administration est représenté par :
Mme Annette FAYAT – Mme Danielle NICOLLET – Mme Christiane PRUNT – Mme Marinette DEYRES – M. Pierre GUILLET – M. Daniel PRUNT – M. Serge BIANCO – M. Gilbert SAUZAY – M. Louis CLEMENCON – M. Armand SARZIER.

Le nouveau siège de l'Association Saint-Vincent Chonas/Saint-Prim est fixé à la salle intercommunale de Chonas/Saint-Prim.

Le voyage annuel nous a emmenés "AU PAYS DE NYONS" ou nous avons pu déguster différents vins à la cave des Vignerons Réunis à Colombes des Vignes, et déjeuner au restaurant à STE CECILE LES VIGNES.

L'après-midi nous avons eu la visite guidée du musée de l'Olivier. Retour à la salle polyvalente pour clore la journée avec un casse-croute dans une très bonne ambiance.

Le samedi 1er juillet 2023, notre concours de pétanque, après-midi détente et convivial sans compétition s'est terminé par un repas champêtre.

Les manifestations prévues pour l'année 2024 :
- L'assemblée générale et le repas sont prévus le samedi 20 janvier 2024
- Le voyage annuel le samedi 27 avril 2024
- Le concours de pétanque le samedi 6 juillet 2024

Cette année nous avons eu la douleur de perdre deux de nos membres :
M. Maurice PHILIPPON (ancien président)
M. Michel DEYRES

Le Président et les membres de l'association vous souhaitent une bonne année 2024

Contacts :
- Président : Gilbert GIRARDON
- mail : gilbert.girardon@orange.fr
- Téléphone : 06 48 02 01 52

- Co-Président : Jean-François NICOLLET
- mail : nicollet.danielle@sfr.fr
- Téléphone : 04 74 56 76 29

Consultez nos annonces
www.sit-immobilier.com
FNAIM
Alexandre MARTINS
06 86 44 54 81
sit immobilier
Transactions immobilières
41, cours de Verdun - 38200 VIENNE - Tél 04 74 78 33 33
Fax: 04 74 78 33 34 - E-mail: sit-immobilier@wanadoo.fr

C'est toujours avec le même plaisir que le Centre Loisirs et Montagne des 7 Laux accueille tout au long de l'année pour les week-ends ou les semaines ouvrées, des groupes quels qu'ils soient (familles, amis, associations, stages) qui peuvent bénéficier, sous leur responsabilité, des installations de son chalet situé sur la commune de Theys (38570) au cœur du massif de Belledonne et profiter pleinement des activités d'été comme d'hiver.

Ce chalet de 500m², construit bénévolement sur un terrain de 1ha situé à 15mn des stations des 7 Laux (Prapoutel et Pipay), a une capacité de 46 lits (8 chambres de 4 ou 6 lits individuels). Il est toujours entretenu et géré bénévolement par les membres de l'association.

Selon ses habitudes, le Centre Loisirs et Montagne des 7 Laux a tenu sa 55e Assemblée Générale le vendredi 1er décembre dans la salle du conseil municipal à St Prim.
Les résultats présentés ont montré une bonne occupation du chalet tout au long de l'année en semaine ou weekend.

Les efforts des bénévoles lors des week-ends travaux permettent de limiter les frais d'entretien et continuer à investir dans l'aménagement de notre chalet.

Dates à retenir pour le prochain week-end travaux les 19,20 et 21 avril 2024.
(Aucune obligation d'être présent les 3 jours)

Vous pouvez rejoindre notre association, partager des moments de convivialité lors des week-ends travaux, apporter de nouvelles idées, de nouveaux projets.
La rénovation énergétique du chalet étant une priorité votre aide, vos connaissances, sont les bienvenues.

Weekend travaux

Si vous souhaitez séjourner au chalet, les demandes de réservations se font directement via un formulaire sur le site de l'association **http://clm7laux.fr**

Sachez que, comme chaque année, le CLM 7 Laux organise 2 séjours en 2024 :

- Le séjour de ski pour les jeunes de 10 à 17 ans qui se déroulera du 25 février au 3 mars 2024 inclus pour un montant de 425 € comprenant le transport, l'hébergement, la pension complète et les forfaits.

Dossier à demander à colos.clm7laux@pm.me au 06 66 97 31 76.

- Le séjour adultes qui se déroulera du 11 au 15 mars 2024 pour un montant de 300 € comprenant l'hébergement et la pension complète (transports et forfaits non compris). Possibilité de séjourner à la journée pour un montant de 60 €.

Pour tout renseignement, contacter Georges Ferret par email : reservation.clm7laux@gmail.com

Séjours ados

FRANCE MATERIAUX
Construire demain, ensemble
SAUVIGNET-DUMAS
MACLAS : 04 74 87 38 33
contact@sauvignet-dumas.com
VERNIOZ : 04 74 84 42 33
vernioz@sauvignet-dumas.com

ÇA S'EST PASSÉ EN 2023 !

Le 4 février, Florence de Lignerolles, pianiste habitant Chonas l'Amballan, et son frère Xavier de Lignerolles, ténor, ont donné un récital Voyage d'hiver de Frantz Schubert.
Le 24 mars : Gwenaëlle Persiaux, psychologue, est venue présenter son dernier livre « Traverser la perte de sens » (Ed. Eyrolles).

Le 1er avril, le Duo SIAM (Marceau Chenault : guitare, chant – Boris Trouplin : cornemuses, steel drum, flûtes) ont fait chauffer le parquet pour un bal folk/bal jam.

En avril, l'ensemble Chimera d'Oro, faisant se rencontrer musique baroque et musique traditionnelle italienne, était en résidence à la nOte bleue. Le claveciniste chonarin Gwénaël Dubois était entouré de Francesco Quartuccio (chant, accordéon, percussions), Vanessa Virot (flûte-à-bec, viole de gambe), et d'Élodie Poirier (chant et violoncelle). Le 17 avril, Francesco Quartuccio animait une master-class sur l'accompagnement de la musique traditionnelle du sud de l'Italie sur la tammorra et le tamburello.

Le 16 juin, autour de l'essai « Juste un mot, la révolution du sensible » (Ed. Langage Pluriel), un échange a réuni l'auteur Nicolas Roméas, le clown poète Sylvestre Leservoisier, la comédienne Claude Fosse pour la lecture et Jacques Mayoud pour l'improvisation musicale**.**

1er juillet, concert entre swing et folk : Les Passants Malhonnêtes nous ont fait redécouvrir et chanter des chansons de Georges Brassens qu'on s'étonne de connaitre sans les avoir jamais apprises. Avec André Frier (chant, guitare), Bruno Felisi (contrebasse) et Jacques Mayoud (violon, sanza, chant).

Le 14 octobre, l'Assemblée Annuelle de l'association a ré-élu le Bureau Collégial : Françoise Gousset et Katy Ollif, co-présidentes, Yann Perradin et Jacques Mayoud, co-présidents.

11 novembre : lecture musicale « Lisières », avec Alice Robert et Boris Trouplin. En humour et en musique, la comédienne et le musicien ont rendu un hommage ému à l'Arbre et à la Forêt.

Le 1er décembre : le guitariste Olivier Lataste, accompagné du percussionniste Marc Wolff, est venu présenter son nouvel album « Mes Beatles » dans lequel il donne sa version instrumentale de 25 titres des Fabulous Four de Liverpool.

La pratique du taiji quan et les cours réguliers de Kundalini Yoga se sont déroulés tout au long de l'année. Pour l'enseignement du yoga, Nelly Mouthon a alterné avec Cécilia Roose, celle-ci ayant aussi proposé une retraite de pratiques douces et énergétiques. Pour le taiji, Marie Martin a proposé un stage en mai.

En mars, juin et novembre, six journées de collage avec Katy Ollif ont réuni des créatrices de tableaux à partir de papier déchiré récupéré dans des magazines.

Prochaine soirée 2024 :

Samedi 13 janvier 24, 20h30, concert Bach cello solo avec Agnès Vesterman, violoncelle. Les suites de Bach devraient particulièrement bien sonner dans la belle salle de la nOte bleue : bienvenue !

Pour recevoir par mail les informations de la nOte bleue vous pouvez vous inscrire sur la page contact du site ou envoyer un mail à l'adresse ci-dessous.
N'hésitez pas à monter le chemin et à passer le porche de la maison-atelier !

534 chemin du Marais 38121 CHONAS L'AMBALLAN
09 77 33 38 94 / 06 79 85 46 97 / info@lanotebleue.net
www.lanotebleue.net

Refuge de Gerbey
Aide et assistance aux animaux

LE PETIT COCON

Le refuge de Gerbey ne pratique pas d'euthanasie et accueille les animaux sans condition d'âge, de race et de santé. Il reçoit près d'une quinzaine de demande d'abandon par jour pour des raisons majoritairement non fondées.

Lorsqu'une place se libère il faut faire face à des choix et celui du refuge est de privilégier les abandons pour lesquels les animaux n'auront pas de chance ailleurs et notamment en ce qui concerne les chats, souvent moins bien considérés quand ils sont adultes ou malades.

Certains de nos protégés sont donc âgés, porteurs d'un handicap ou bien très craintifs après le traumatisme de l'abandon. La plupart de ces félins resteront au refuge car ils se sentent en sécurité et chez eux.

Afin de leur apporter une vie paisible nous avons mis en place un environnement qui leur est dédié : Le petit Cocon. C'est en endroit suffisamment grand, calme et paisible pour que chacun puisse y trouver sa place. La pièce est lumineuse et les fenêtres sécurisées leur permettent l'été de se réchauffer sans danger au rayon du soleil.

Des améliorations sont encore à prévoir. Enrichissement de l'environnement, un mobilier plus adapté à nos chats ayant du mal à sauter, réparation de stores, installation d'une petite climatisation pour les grosses chaleurs qui peuvent fatiguer les seniors.

Quelques-uns des protégés du Petit Cocon

Pépita sourde et semi aveugle

Dakor abandonné à 15 ans

Tom abandonné à 15 ans

GRAINS D'SEL

C'est avec un immense plaisir que la troupe de la compagnie de théâtre amateur Grains d'sel a retrouvé son public le 22 octobre 2022 dans la salle d'animation communale. Une centaine de personnes est venue ce soir -là découvrir notre dernière création : « l'île des esclaves » de Marivaux.

Et les discussions allaient bon train à la fin de la représentation, autour du pot de l'amitié.

Comme chaque année nous avons apprécié de pouvoir bénéficier de cette scène que nous commençons à bien connaitre.

Nous avons eu la possibilité de répéter dans ce lieu, nous permettant d'investir l'espace scénique et de nous mettre dans de bonnes conditions pour la première de cette pièce. Première qui a été suivie de plusieurs autres.

Actuellement, nous sommes en recherche d'une nouvelle pièce, plusieurs pistes s'offrent à nous.
Alors nous vous donnons rendez-vous pour une nouvelle soirée théâtrale dans quelques mois.

LA MUSE CHAMPÊTRE

Domiciliée à Reventin-Vaugris, la Muse Champêtre se produit dans les communes environnantes pour les fêtes villageoises, les cérémonies officielles, les défilés du carnaval ou des classes.

Elle est composée d'un ensemble instrumental, comportant des Flûtes, clarinettes, trompettes, saxophone, basses, batterie, percussions.

Les répétitions ont lieu le vendredi de 20h30 à 22h à la salle de musique du Pôle associatif de Reventin-Vaugris, sous la direction musicale d'Hervé Gambonnet.

Si vous désirez nous rejoindre, n'hésitez pas ! Nous serions heureux de vous accueillir !

Contact : Véronique Poussière 06 76 16 12 92
Mail : lamusechampêtre@hotmail.fr
Sans oublier notre page FACEBOOK !

La fête de la musique à Chonas le 21 juin 2023

11 novembre 2023

ACCA CHONAS L'AMBALLAN

L'année 2023 restera gravée dans nos mémoires, mais hélas pas pour de belles raisons, en effet deux personnes iconiques nous ont quittés au mois de mai. Maurice et Michel resteront à jamais des piliers de notre association mais également des « figures » inoubliables de notre village.

Tous les membres de notre association restent à votre disposition pour répondre à vos questions, vous faire découvrir notre territoire, notre loisir.

Nous profitons de ce billet dans le Chonarin, pour remercier tous les participants, clients et membres actifs de notre incontournable « matinée boudins », qui siège depuis 40 ans le dernier samedi de novembre en plein cœur du village.
Nous vous souhaitons une excellente année 2024, dans le respect mutuel.

Composition du bureau :
Président : J.P BLACHE
Vice-Président : G. CUZIN
Trésorier : T. ODWROT
Secrétaire : O. REMILLIEUX

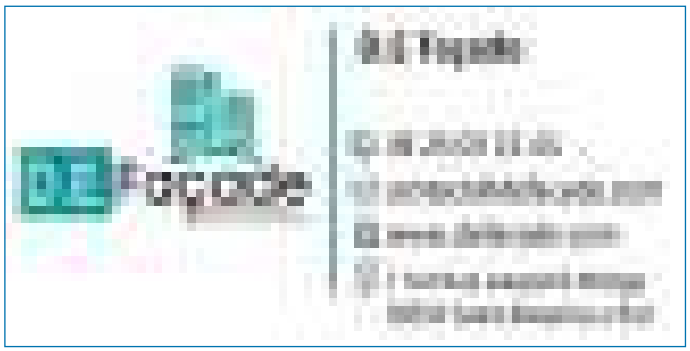

PAROISSE

L'église de Chonas fait partie de la PAROISSE SAINTE MERE TERESA, rassemblant les 16 clochers des vallées du Saluant, de la Varèze et de la Gère.
Cette paroisse est accompagnée par une équipe pastorale (prêtres, diacres, laïcs en mission, membres de l'équipe paroissiale) commune aux paroisses Sanctus en Viennois et Sainte Blandine des deux vallées.

Parmi les prêtres, c'est le père Benoît DUVIVIER résidant à la cure de Vienne, qui est référent pour les villages de Chonas, de Reventin, des Côtes d'Arey et de la Varèze depuis septembre 2022.

Un diacre permanent réside à Chonas depuis l'an dernier. Il s'agit de Pierre GISARD.

Pour chaque village, un correspondant de clocher fait le lien avec l'ensemble de la paroisse. A Chonas, il s'agit de Norbert BUISSON.
Chacun d'eux est disponible pour rencontrer ceux qui le désirent.

CONTACTS DE LA PAROISSE :

Pour tous renseignements (baptême, mariage, rendez-vous...) :
04 74 85 60 28 ou paroissesenviennois@gmail.com
Site internet : www.paroissesenviennois.fr

Pour la chorale de l'église, vous pouvez y participer en vous adressant au :
06 98 44 28 42 ombelinefrecon@hotmail.fr

Pour les funérailles à l'église, vous pouvez contacter les responsables aux numéros :
06 21 89 91 78 ou 06 67 11 59 00.

MESSES

Le planning des messes est disponible sur le site internet www.paroissesenviennois.fr, ou sur le tableau d'affichage de l'église.
Ordinairement, la messe à l'église de Chonas a lieu chaque deuxième dimanche du mois à 10h30.
Chaque 1er dimanche du mois, il n'y a qu'une messe dite de « Grande Assemblée » à 10h30 à la cathédrale de Vienne, suivie d'un repas partagé ouvert à tous, et d'une animation proposée l'après-midi.

PROPOSITIONS POUR LES JEUNES :

Catéchisme, pour les enfants de 4 à 11 ans :
Pour les enfants de 4 à 6 ans (éveil à la foi) + pour les enfants du CP au CM2 (caté par niveaux) : rencontres le mardi à 17h à la cure de Chonas tous les 15 jours + messe avec les enfants du caté et leur famille un dimanche par mois (cf planning des messes). 27 enfants y participent cette année.
Inscriptions & informations : 06 98 44 28 42
Pour les collégiens et lycéens, aumônerie paroissiale (goûter, jeux, formation, témoins) tous les vendredis soirs à partir de 16h45 jusque 19h ou 20h30, à la cure de Vienne (2 place St Paul).

Scouts (de 6 à 19 ans)
Les scouts d'Europe ou les Scouts de France, basés à Vienne se rencontrent aussi régulièrement à la cure de Chonas.

PROPOSITIONS POUR LES ADULTES :

Diverses propositions pour découvrir la foi, se former, servir, partager, etc. sont à retrouver sur le site internet : **www.paroissesenviennois.fr**

Un bulletin d'information mensuel des paroisses du Viennois est envoyé par mail à ceux qui le désirent (inscription sur le site internet). Vous pouvez aussi retrouver les informations sur les affiches et tracts à l'église.

L'équipe paroissiale.

FESTIVAL D'HUMOUR

Mardi 12 mars – Condrieu – Didier Super
Mercredi 13 mars – Primarette – Amandine Lourdel
Jeudi 14 mars – Villette de Vienne – Elodie KV
Vendredi 15 mars – Loire/Rhône - BEN
Samedi 16 mars – Vienne (le Manège) – BP ZOOM
Mardi 19 mars – Moidieu-Détourbe – Mickaël Bièche
Mercredi 20 mars – Reventin-Vaugris – Laure Emonot
Jeudi 21 mars – Trêves – LE TENTALISTE
Vendredi 22 mars – Estrablin – Jean-Rémi Chaize
Samedi 23 mars – Vienne – DOULLY
Dimanche 24 mars – Vienne – VERY MATHS TRIP
Mardi 26 mars – St Romain en Gal – Les Hommes du Président
Mercredi 27 mars – Pont Evêque – De La Fontaine à Booba
Jeudi 28 mars – Seyssuel – Manu Pratt et Ludivine Vincent
Vendredi 29 mars – Jardin - Yohann Métay

NAISSANCES

Lucie CLEMENT
le 17 janvier 2023

Céleste JANIN le
6 mars 2023

Isaïa TURTUREAN
le 18 novembre 2023

Tiago RIBEIRO BRAHMI
le 24 janvier 2023

Lucas PAGE
le 19 juillet 2023

Anna VITALI
le 31 mars 2023

Albane LE DAIN
le 14 juin 2023

Océane DERVIEUX PECOULE
le 28 août 2023

Naya et Néva ROPERO
le 14 septembre 2023

Leyton CARREL
le 19 octobre 2023

Liam ALONSO DELAWARE
le 20 novembre 2023

MARIAGES

Chloé LORENTE
et Dylan GRAU
le 28 septembre 2023

Alexandra THELLIERE
et Mickaël ROUSSEL
le 6 mai 2023

Poliana OARCEA
et Jean-Michel MANIN
le 21 octobre 2023

Sonia COSTES
et Victor GUIGUE
le 18 novembre 2023

DECES

Maurice DERVIEUX le 21 avril 2023

Maurice PHILIPPON le 30 avril 2023

Michel DEYRES le 24 mai 2023

Brigitte DURAND le 24 mai 2023

Christian CHAURIN le 3 décembre 2023

Marie-France VALLET le 14 décembre 2023

Calendrier des Fêtes

JANVIER

Dimanche 7 : Vœux du Maire de Chonas l'Amballan
Samedi 13 : Choucroute de l'Association Boules
Mardi 16 : Ludomobile
Vendredi 19 : Soirée Théâtre par le Comité des Fêtes
Samedi 20 : Repas des St Vincent de Chonas et St Prim
Samedi 27 : Jambon à la broche par l'APE

FEVRIER

Vendredi 2 : Soirée crêpes de l'ACL
Samedi 3 : Soirée du Tennis Club
Vendredi 9 : 30 ans de l'Activité randonnée ACL
Dimanche 11 : Concours de coinche de l'Automne de la Vie
Mardi 13 : Ludomobile
Vendredi 16 : Goûter d'hiver par l'APE

MARS

Vendredi 8 : Carnaval de l'APE
Samedi 16 : Soirée St Patrick organisée par le Comité des Fêtes
Mardi 19 : Cérémonie du Souvenir – Fin de la Guerre d'Algérie
Samedi 23 : Journée des Adhérents de l'ACL

AVRIL

Mardi 2 : Ludomobile
Vendredi 12 : Goûter de printemps par l'APE
Vendredi 12 : Assemblée Générale du Comité des Fêtes
Dimanche 28 : Voyage St Vincent

MAI

Dimanche 5 mai : Vide grenier par le Comité des Fêtes
Mercredi 8 : Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945
Vendredi 24 : Tombola de l'APE

JUIN

Mardi 4 : Ludomobile
Vendredi 7 : Marche semi-nocturne par le Comité des Fêtes
Samedi 15 : soirée des 40 ans du Judo
Vendredi 21 juin : Fête de la Musique
Samedi 29 : Kermesse de l'Ecole
Samedi 29 : Assemblée générale du Krav Maga

JUILLET

Samedi 6 : Concours de pétanque par les St Vincent de Chonas et St Prim
Samedi 13 : Feu d'artifice

AOUT

Dimanche 4: Repas de l'association Boules

NOVEMBRE

Lundi 11 novembre : Cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918
Vendredi 15 : Assemblée Générale de l'Association Culture et Loisirs
Samedi 16 : Soirée Théâtre organisée par l'Association Culture et Loisirs
Jeudi 21 : Beaujolais Nouveau par le Comité des Fêtes
Dimanche 24 : Braderie de l'association des parents d'élèves
Lundi 25 : Krav Maga - Stage gratuit de 18h à 20h « violences faites aux femmes »

DECEMBRE

Samedi 7 : Téléthon
Samedi 14 : repas des Aînés, organisé par le CCAS
Vendredi 20 : Arbre de Noël du Club de Foot US 2 VALLONS
Vendredi 20 : Vente d'escargots par le Comité des Fêtes

CHONAS L'AMBALLAN

MAIRIE
Tél. : 04 74 58 81 48
secretariat@chonaslamballan.fr
site: mairie-chonaslamballan.fr
Ouverture :
la mairie est ouverte au public les : lundi, mardi de 8h30 à 12 h et de 14h à 17h30, jeudi de 14h à 17h 30, vendredi 8h30 à 12 h et 14 h à 17 h.
Le Maire et les Adjoints reçoivent sur Rendez-vous.

Transports
Carte L'va OURA !
Une carte unique pour tous vos transports. Carte pour les personnes âgées, P.M.R, ou carte soumise à conditions de ressources : contacter le C.C.A.S. de la commune.
Transport à la demande : contacter le 0810.414.909 (plaquette disponible en mairie).

Taxi
06 71 10 14 87 ou 04 74 58 89 31

Culte
Paroisse Mère TÉRÈSA :
04 74 85 60 28 / 06 67 11 59 00

Marché
Le vendredi après midi à partir de 16h sur la place de l'école.

Ordures ménagères
Déchetterie
Vienne-Sud, à St Alban les Vignes.
Accès libre avec une carte délivrée par la mairie.

Ramassage
Il a lieu le jeudi matin à partir de 5h, y compris les jours fériés, il est conseillé de sortir le conteneur poubelle de préférence la veille.
Pour la mise à disposition d'un bac à ordures ménagères, s'adresser en Mairie. Ne pas laisser les bacs sur la voie publique toute la semaine.

Tri sélectif
Des zones de tri sont à la disposition des habitants.

Ecole
Directrice: Marie-Christine NOYARET
Ecole maternelle: 04 74 15 93 46
Ecole primaire: 04 74 58 94 37

Formalités d'inscription:
Présentation du livret de famille et du carnet de santé.
Inscription à l'âge de 3 ans.

Accueil périscolaire :
Léa SALGUEIRO
Tous les jours de 7h30 à 8h30
et de 16h30 à 18h30
Selon quotient familial

Cantine:
04 74 56 73 09
Prix du repas selon le quotient familial.
Réservation au plus tard avant 9 h le jeudi de la semaine précédant la commande.

Vienne Condrieu Agglomération
Consultance Architecturale.
Permanences gratuites de l'architecte conseil du C.A.U.E de l'Isère,
Mme S. PINHEDE
A l'attention des particuliers
Prendre rendez-vous au
04 74 78 78 83
Espace Saint Germain
Bâtiments Antares 1er étage
30 av. Gal Leclerc - 38200 VIENNE

AGEDEN
Conseil info énergie : 04 76 23 53 50
2e et 4e mercredi matin sur rendez vous à VCA Espace St Germain - Vienne

Démarches administratives
Listes Electorales
Depuis le 1er janvier 2019 toute personne pourra solliciter son inscription surles listes électorales en mairie et jusqu'au 6e vendredi précedent le scrutin.

Carte nationale d'Identité et passeport :
Renseignements auprès du secrétariat de mairie ou guichet virtuel sur le site de la mairie.

Etude notariale
Notaires associés :
B. Guillon, N. Blanchon,
S.Jouy, J.Chaumarat
887 chemin de Sambillot
Tél. 04 74 58 81 41

Recensement militaire
Tous les français sont tenus de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent la date de leurs 16 ans.
Cela concerne les filles et les garçons nés en 2008. L'intéressé(e) (ou ses parents) doit se présenter au secrétariat de mairie, muni du livret de famille et de sa carte d'identité. L'attestation de recensement est obligatoire pour se présenter aux examens, aux concours et à la conduite accompagnée.

POLE MEDICAL

Site des Hauts du Village
210, chemin de l'église

Cabinet infirmier
Catherine URCEL
Véronique DEREMY
Tél. 04 74 58 86 89

Kinésithérapeutes
Sergio FERNANDES
Vincent SANCHEZ
Mathilde CLADÉ
Tél. 04 74 87 82 72

Ostéopathe
Mireille COIFFET TENET
196 chemin de l'Eglise
Tél. 06 99 56 72 42

Site de l'Amballan
1214, chemin de l'Amballan

Cabinet infirmier
Julie VILHON, Lara DESPAS,
Tél. 04 74 58 76 72

Ostéopathe
Cannelle FAVIER
Tél. 06 31 56 82 25

Naturopathe
Bénédicte MANIN
50 passage des cèdres
Tél. 06 09 86 45 10

Cabinet de Psychotérapie et soins ayurvédiques
Muriel CHATEAUX
147 impasse du verger
Tél. 06 28 06 42 24

Herboriste - Médecine traditionnelle Chinoise
Prescilia BELLAT
291 chemin de Bellevue
Tél. 07 82 33 30 92

Info vie pratique
Pour toutes démarches administratives, appelez le **3939** ou consultez les sites internet : **www.isere.pref.gouv.fr** ou **www.service-public.fr**

Nuit du 30 au 31 août 2023, la Lune Bleue